

**Simone Veil au Panthéon  
le 1<sup>er</sup> juillet 2018**

**Cérémonie de remise des diplômes  
au lycée Saint-Michel**

Le 20 juin, c'est avec émotion que s'est tenue la cérémonie de remise des diplômes de la 132<sup>e</sup> promotion du lycée Saint-Michel, à Istanbul.

**Le 13<sup>e</sup> président de la République,  
mais au pouvoir différent**

Le 24 juin, 51 millions d'électeurs turcs ont choisi leur 13<sup>e</sup> président et la nouvelle Assemblée nationale. Les résultats, en particulier les 11,7 % du MHP (Parti d'action nationaliste) et de son président M. Devlet Bahçeli, allié de Recep Tayyip Erdoğan et de son parti (AK Parti), étaient inattendus.



Hüseyin Latif > P. 5



Tülin Ağaç > P. 6

# Aujourd'hui la Turquie



160 F.9 €  
N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal



**Plaisirs et bienfaits de  
l'historique hammam  
de Çemberlitaş**

Tülin Ağaç > P. 10

12 TL - 9 euros

www.aujourdhuiturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 160, Juillet 2018

## PROPARCO : 40 ans d'actions dans le monde

Gregory Clemente, Directeur général de Proparco, Jean-Gabriel Dayre, responsable du bureau Proparco Turquie et Serge Snrech, Directeur de l'AFD Turquie, étaient réunis mercredi 20 juin à Istanbul pour célébrer l'anniversaire de Proparco ; l'occasion de revenir sur ces 40 dernières années d'actions et partager leur vision pour le futur de l'agence en répondant aux questions du Dr. Hüseyin Latif, directeur de publication d'Aujourd'hui la Turquie, et Nicolas Cheviron, correspondant en Turquie de Mediapart.



Fondée en 1977, l'agence Proparco est la filiale de l'AFD (Agence française de développement) qui promeut le développement du secteur privé dans les pays sous-développés et en développement. Elle soutient les initiatives privées, entreprises locales et internationales, tandis que sa société mère, l'AFD, agit dans le domaine public.

Proparco a ouvert son bureau à Istanbul en 2003. Sa zone d'intervention ne se limite pas à la Turquie, mais s'étend du Moyen-Orient à l'Asie Centrale en passant par le Caucase et l'Europe du Sud-Est. Cette large zone connaît des défis divers et variés. Les partenaires présents sur toute la zone, en apportant leurs expériences et leurs connaissances du terrain, permettent une identification précise des besoins afin d'y apporter une réponse adaptée. Selon Grégory Clemente, DG de Proparco, « ce n'est pas tant le projet en lui-même qui est intéressant, mais son impact sur la population locale et le climat. »

(lire la suite page 6)



## Élections en Turquie : Un résultat attendu agrémenté de quelques surprises

Le 24 juin, 56,3 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes dans le cadre des élections présidentielles et législatives anticipées. Alors que les enjeux de la campagne qui devait permettre le passage d'un système parlementaire à un régime présidentiel en vertu d'une révision de la Constitution approuvée de justesse par référendum en avril 2017 étaient importants pour le président sortant, celui-ci a finalement vu sa stratégie être un succès.

Ce 24 juin, Recep Tayyip Erdoğan, au pouvoir depuis 15 ans, a été réélu président de la Turquie dès le premier tour et a obtenu la majorité absolue grâce à son alliance avec le Parti d'action nationaliste (MHP) dans le cadre d'élections jumelles où le taux de participation a battu des records : 86,3%. Si en Turquie le président sortant a obtenu 52,6% des voix, en France, les ressortissants turcs ont massivement voté pour le *reis* (65,3%). Malgré ce plébiscite lors de la présidentielle, son parti, le Parti de la justice et du développement (AKP), a subi un léger revers. Retour sur ces élections qui ont surpris et changé irrémédiablement le visage du pays.



### Une question de survie politique

Les enjeux pour le président qui remettait en jeu son mandat étaient considérables. En effet, les élections jumelles du 24 juin devaient d'abord confirmer la popularité de Recep Tayyip Erdoğan qui attendait de savoir s'il serait en mesure d'être réélu alors que l'usure du pouvoir commence à se faire ressentir et que le « oui » l'avait remporté de justesse (51,4%) lors du référendum sur la modification de la Constitution turque.

En outre, pour Recep Tayyip Erdoğan, l'enjeu était de ne pas réitérer l'échec des élections de juin 2015 et l'échec des négociations de coalition qui s'en sont suivies – le seul échec électoral depuis que l'AKP est au pouvoir –, car si un tel scénario s'était reproduit, il aurait dû convoquer de nouvelles élections anticipées et aurait ainsi remis son mandat en jeu.

Enfin, l'objectif suprême était de permettre le passage officiel à un système présidentiel – déjà partiellement en place de facto – qui est nécessaire, selon les autorités, pour la stabilité du pays.

(lire la suite page 3)



Mireille Sadège

Rédactrice en chef  
Docteur en histoire  
des relations  
internationales

## L'accord européen sur la question migratoire jugé inefficace

Le compromis trouvé par les 28 formule des vœux sur la base du volontariat pour ce qui est la répartition et l'accueil des migrants. > P. 2

## Erdinç Özten : un médecin reconverti en professeur de dances folkloriques turques



> P. 7

## Retour sur...

**Mai 2018 : L'Europe après le sommet des Balkans, Olivier Buirette, P. 2**

Être « citoyen du monde » : une fausse bonne idée, Marie Boyenval, P. 4

**La France, un exemple en matière de liberté de la presse ?, Camille Saulas, P. 4**

**PAR-IS-TANBUL  
FESTIVAL**

Musique  
ACIK ABAR (LIVE) 20 Juin, 21:00  
ARJIL & THE GANG 21 Juin, 21:00  
NUJAZZ 22 Juin, 21:00

Sergi + Performans  
Exposition + Performance  
FRANCEMOTON - ÇANKAYA KÜLTÜR MERKEZİ 22 Juin, 19:00  
UCAN BİPE 23 Juin, 19:00

Art & Culture  
ÇEMERLITAŞ HAMMAMI 28 Juin, 21:00  
PROFESOR 28 Juin, 21:00  
AHLEJ 27 Juin, 21:00  
ARTS 28 Juin, 21:00

Gastronomie  
GASTRONOMİ ÇARŞISI 29 Juin, 20:00

20-30  
bemontada AVLU  
ÜÇBİREZ



Dr. Olivier Buirette

## Mai 2018 : L'Europe après le sommet des Balkans

Le 17 mai 2018, un important sommet de l'Union européenne (UE) devait avoir lieu à Sofia, en Bulgarie, réunissant ceux qui sont encore 28 et la plupart des pays de la région.

Au-delà d'un soutien presque unanime au principe du sauvetage de l'accord sur le nucléaire iranien que les États-Unis venaient de rejeter, ce sommet fut l'occasion de présenter un état des lieux de l'avancement de l'intégration des Balkans dans l'UE au moment où la mise en place en Italie du gouvernement de coalition entre l'extrême droite de la Ligue du Nord et les populistes du mouvement 5 étoiles va sans doute de nouveau mener l'UE vers une nouvelle crise. Ce sommet des 17 et 18 mai se présente un peu comme un révélateur de l'image que l'UE peut avoir dans le sud/est européen.

Alors que la présidence bulgare de l'Union s'achève le 30 juin prochain, il reste intéressant de rappeler ici que les Balkans orientaux ou occidentaux présentent, par rapport à l'Europe centrale, un faible taux d'intégration dans l'UE puisque le premier pays à intégrer l'organisation régionale et ensuite à obtenir son entrée dans la zone euro est la

Slovénie avec la vague de 2004. Ce sera ensuite le tour, en 2013, de la Croatie qui a eu « le privilège » d'être le dernier pays à avoir intégré l'Union.

Depuis cette époque, cette zone géographique que fut l'ex-Yougoslavie est devenue un enjeu entre une Turquie voisine dont la montée en puissance ne cesse de s'affirmer et une Russie qui est à présent fermement de retour sur la scène internationale. Une situation qui a pour effet de renforcer la position de certains pays de la région comme la Serbie, notamment dans le cas du Kosovo.

L'UE est à la recherche d'un second souffle et les derniers discours du très pro-européen Emmanuel Macron n'ont eu de cesse que de renforcer l'image d'une Europe bien affaiblie depuis 2008 et qui est à la recherche d'une relance. Le tout est de savoir comment celle-ci pourra se faire. L'idée la plus répandue est celle d'une stratégie de redémarrage par cercles concentriques, c'est-à-dire par un premier petit groupe de pays. Cette vision fait son chemin, tant certains pays figurant parmi les derniers entrants, comme la Pologne et la Hongrie, sont dirigés par des gouvernements hostiles à Bruxelles et avec des *leaders*

souvent populistes qui affirment leur autorité face à une structure européenne dont le fonctionnement est de plus en plus grippé, car à la recherche d'une relance qui finalement n'arrive pas. On notera que cette contestation populiste se répand de plus en plus. Pour l'illustrer, citons le cas de l'Autriche où un gouvernement conservateur et d'extrême droite a été formé. Nous pouvons même évoquer l'Allemagne avec l'AfD, ce mouvement xénophobe classé à l'extrême droite qui gagne du terrain et organise des manifestations réunissant des milliers de personnes comme le 27 mai dernier à Berlin même.

Les médias ont surtout retenu de ce sommet de Sofia, les déclarations des Occidentaux au sujet du retrait des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien. On n'a finalement pas entendu grand chose sur les Balkans qui, pourtant, restent d'une part une zone instable, mais aussi un espace où l'Europe recule face à l'influence russe, turque voire l'influence économique de la Chine. Alors que nous arrivons à la moitié de cette année 2018, il est manifeste que



cette partie de l'Europe apparaît de plus en plus comme un défi pour le futur d'une stabilité européenne que l'on aimerait restaurer.

Au-delà de cet aspect, c'est encore la question des frontières qui va se poser dans la mesure où tant que l'UE ne les déterminera pas - surtout au sud et à l'est - son voisinage restera un élément perturbateur avec la Russie sur sa partie orientale et avec le monde musulman au sud.

Il y a un siècle, la Première Guerre mondiale qui allait mettre un terme au monde ancien éclatait notamment des suites de l'attentat de Sarajevo, en Bosnie, dans les Balkans. Alors que la fin de l'année 2018 va célébrer le premier centenaire de la fin du premier conflit mondial, espérons que les projets de relance européenne prendront en compte la nécessaire stabilisation de cette région si riche et passionnante par sa diversité et par sa complexité.



Mireille Sadège

Rédactrice en chef  
Docteur en histoire  
des relations  
internationales

## L'accord européen sur la question migratoire jugé inefficace

Le compromis trouvé par les 28 formule des vœux sur la base du volontariat pour ce qui est de la répartition et l'accueil des migrants. En revanche, il prévoit des mesures concrètes afin de sécuriser davantage les frontières et bloquer les migrants aux portes de l'Europe. L'Union européenne (UE) n'a jamais abordé la question de l'asile et de l'immigration dans sa globalité. La politique migratoire des États membres de l'UE reste donc une approche avant tout nationale. Ainsi, les images liées à la vague migratoire de ces dernières années nourrissent les partis populistes qui, en critiquant l'UE, continuent à remporter des élections au sein des États membres. C'est dans l'objectif d'arrêter cet engrenage, mais surtout afin de trouver des solutions communes à la crise politique provoquée par le refus du gouvernement italien d'ouvrir les ports de son pays aux bateaux des ONG venant en aide aux naufragés en Méditerranée, qu'un sommet européen a été organisé les 28 et 29 juin à Bruxelles.

Après de longues négociations, les vingt-huit dirigeants de l'Union se sont entendus sur plusieurs mesures de principe difficilement réalisables.

L'accord adopté propose la création de « centres contrôlés » au sein de l'UE, dans les États membres « sur une base volontaire » afin de faire « rapidement » la distinction entre migrants irréguliers à

expulser et demandeurs d'asile légitimes qui pourraient être répartis dans l'Union, là aussi « sur une base volontaire ».

Le compromis prévoit également la possibilité de créer des « plateformes de débarquements » de migrants hors de l'UE pour dissuader les traversées de la Méditerranée.

Le 29 juin au matin, Emmanuel Macron, très satisfait, déclarait : « La coopération européenne l'a emporté (...). La solidarité que nous devons aux premiers pays d'entrée a été actée lors de ce sommet », avant de préciser durant l'après-midi que « la France n'ouvrira pas de centres » d'accueil pour les migrants, car elle « n'est pas un pays de première arrivée ».

À l'annonce de cet accord, Médecins sans Frontières dénonçait un texte qui favorise un « blocage » des migrants aux portes de l'UE. L'Organisation interna-

tionale pour les migrations (OIM) estime de son côté que les centres de gestion des demandeurs d'asile devaient être situés en Europe, et non à l'étranger. L'OIM s'inquiète particulièrement de l'ouverture de « plates-formes de débarquement » en Libye du fait de l'insécurité qui y règne.

À l'heure où le flux migratoire est en recul grâce au renforcement des capacités des gardes-côtes libyens et l'accord avec la Turquie, il est d'usage de se questionner sur la pertinence de ce sommet. Or, au regard de nombreux observateurs, la crise actuelle en Europe n'est pas « migratoire », mais bien « politique ». On constate une confusion entre les termes « migrant », « réfugié » et « demandeur d'asile ».

Les migrants sont « constitués par la migration régulière, largement majoritaire (260 000 premières cartes de séjour accordées en 2017 en France), et par les réfugiés (99 000 en 2017). Parmi ces réfugiés, une majorité déposera une demande d'asile et une minorité l'obtiendra (32 000 en 2017) ». Il est utile de rappeler que la migration régulière compte 85 000 étudiants, 50 000 parents étrangers de Français, 25 000 emplois économiques spécialisés, 30 000 régularisations et 32 000 bénéficiaires du droit d'asile. Tous ces statuts sont assimilés à ceux

de naufragés affamés que les médias nous servent sans cesse. Cet amalgame constitue une opération politique, car, en créant la confusion, on polarise la société et l'on manipule plus facilement l'opinion publique.

Rappelons aussi le poids de plus en plus important des partis populistes et d'extrême droite qui sont désormais au pouvoir grâce à des coalitions que ce soit en Autriche, en Italie, en Hongrie, au Danemark, ou encore en Pologne. Ces partis jouent sur la peur et utilisent les questions migratoires pour mobiliser l'opinion publique derrière eux. Ils profitent de l'absence de solidarité, de soutien et de partage du « fardeau » lié à l'arrivée massive des migrants entre 2012 et 2017 pour créer une tension qui est à la base de leur légitimité.

En résumé, la question migratoire est devenue un levier de politique intérieure qui crée un faux débat et qui permet de passer sous silence d'autres problèmes tels les réformes impopulaires, le chômage, etc.

Enfin, grâce à une couverture médiatique bien agencée, l'on donne l'impression d'une entente entre les pays de l'Union et d'un accord triomphal tandis que l'envers du décor est toute autre.

La réussite de l'accord sur la migration est plus qu'improbable et l'entente des responsables politiques n'est qu'une façade.



## Élections en Turquie : Un résultat attendu agrémenté de quelques surprises

(Suite de la page 1)

### Une campagne âprement disputée

Le chef de l'État sentait le vent tourner comme l'illustre la décision conjointe du 18 avril de la part du président Erdoğan et le leader du MHP, Devlet Bahçeli, d'avancer d'un an et demi les élections. Certes, après avoir perdu les grandes villes lors du référendum d'avril 2017 et alors que les élections municipales se profilaient, il était temps que le président agisse, d'autant plus que l'économie est en surchauffe. Avec une inflation à deux chiffres, une baisse fulgurante de la livre turque et un déficit budgétaire qui se creuse, la situation était délicate pour le pouvoir en place puisque les résultats économiques sont le ciment de la base électorale de l'AKP et que les premières préoccupations des électeurs turcs sont l'économie, l'inflation et les chiffres du chômage.



Autre illustration de la rationalité du président : l'introduction d'une nouvelle loi permettant la formation d'alliances. Celle-ci permettra aux deux dirigeants du MHP et de l'AKP d'entrer dans les deux élections dans le cadre de l'« Alliance du peuple » qui devait permettre de sauver le MHP en perte de vitesse, assurer la réélection de M. Erdoğan et le maintien de la majorité de l'AKP au parlement tout en prenant de court l'opposition. Une stratégie qui aurait pu desservir le chef de l'État. En effet, pour la première fois depuis 2002, Recep Tayyip Erdoğan a été mis en danger par sa propre stratégie : alors que le moment des élections a été choisi pour que les partis d'opposition ne soient pas en mesure de le contrer, une alliance « tout sauf Recep Tayyip Erdoğan » s'est formée pour les législatives avec le Parti de la félicité (Saadet, SP), le Bon parti (İyi Parti) et le Parti républicain du peuple (CHP).

Un scénario auquel ne s'attendait pas le président qui a dû par la suite faire face à des opposants virulents. Recep Tayyip Erdoğan a mené une campagne difficile. Alors qu'il promettait de distribuer gratuitement du thé et des gâteaux dans les bibliothèques, ses rivaux ont évoqué sans tabou les problèmes cruciaux auxquels est confronté le pays, à commencer

par l'État d'urgence, forçant le président à être parfois davantage dans la réaction. L'opposition a mené une campagne féroce, créative et intelligente comme on l'avait peu observé ces dernières années à l'image de Muharrem İnce qui a su parler au peuple et redonner un nouveau souffle à l'électorat du CHP.

### Une démonstration de force

Malgré tous les risques que présentait la stratégie du chef de l'État et la campagne qui laissait penser à de nombreux observateurs qu'il y aurait un second tour à la présidentielle, Recep Tayyip Erdoğan a gagné son pari en étant élu pour la seconde fois président dès le premier tour (52,6%). Une démonstration de force qui s'explique en premier lieu par sa popularité au sein de la population turque. En effet, une franche de la population est très attachée au personnage et considère qu'ils vivent beaucoup mieux depuis que l'AKP est au pouvoir. Ce sentiment s'explique par les résultats économiques du pays, mais aussi par les mégaprojets d'infrastructures lancés sous l'impulsion de l'AKP. Une stratégie gagnante dès lors qu'elle a été couplée à la libération de l'expression religieuse, comme le souligne Didier Billon, spécialiste de la Turquie à l'Iris, qui constate une base sociale et électorale solide comme le prouvent les treize scrutins qui ont eu lieu depuis 2002.

De plus, ses discours continuent à galvaniser les foules. Jouant sur les rapports de force, Recep Tayyip Erdoğan a cimenté son électorat pour les présidentielles alors que l'opposition n'a pas été en mesure de se mettre d'accord pour présenter un unique candidat lors de ce scrutin. En outre, le nationalisme toujours plus présent en Turquie du fait du contexte domestique et international a encore une fois joué en la faveur du président. Selon Gauthier Rybinski, spécialiste des questions internationales à France 24 : « Il (Recep Tayyip Erdoğan) a réussi son pari, en s'alliant avec le parti d'extrême droite MHP ». Son alliance avec le MHP mené par Devlet Bahçeli lui a en effet permis d'être reconduit président jusqu'en 2023 en absorbant les voix du parti nationaliste, mais aussi de conserver la majorité absolue au parlement. Ainsi, ce qui aurait pu desservir M. Erdoğan lui a finalement été on ne peut plus bénéfique. Le stratège a remporté son pari.

### Les surprises du scrutin

Bien que le résultat final était attendu, cette campagne et son aboutissement nous ont réservé quelques surprises. Tout d'abord, la résilience du MHP en a surpris plus d'un. Alors que l'on pensait ce parti enterré notamment en raison de son alliance avec l'AKP – alliance entre-

prise déjà pour sa propre survie – et que l'on estimait que le Parti démocratique des peuples (HDP) serait le faiseur de rois, il n'en fut rien. C'est en réalité le MHP qui, sans avoir vraiment mené campagne et malgré les divisions internes au sein du parti, a permis à M. Erdoğan de rester au pouvoir en conservant la majorité de ses électeurs et en récupérant des déçus de l'AKP (11,1% aux législatives). Déception du côté du nouveau parti de centre-droit nationaliste de « la dame de fer ». Le İYİ parti, issu d'une scission avec le MHP, n'a pas brillé (10% aux législatives) alors que Meral Akşener (7,3% à la présidentielle), ancienne ministre de l'Intérieur et seule femme candidate, s'est éteinte lors de la campagne pour attirer les électeurs. Néanmoins, pour un parti formé il y a huit mois, dépasser le seuil des 10% aux législatives reste une réussite. Un échec partiel donc pour cette femme de 61 ans qui devait ramener des voix des nationalistes, mais dont la participation à l'« Alliance de la Nation » lui a coûté des voix alors qu'elle a récupéré des déçus du CHP.



Candidat malheureux de cette présidentielle, Muharrem İnce n'aura pas eu la chance d'affronter le président sortant le 8 juillet. Le social-démocrate n'en reste pas moins l'une des grandes surprises de cette campagne éclair. Son style combatif et son humour à toute épreuve ont fait de lui un candidat sérieux à la présidentielle. D'ailleurs, le candidat charismatique du CHP a obtenu beaucoup plus de voix que ses prédécesseurs en 41 ans (30,6% des suffrages alors que les candidats du CHP tournent habituellement autour des 25%). Si son score est on ne peut plus honorable et que le CHP reste la première force d'opposition au parlement, la sanction pour le représentant historique du kémalisme aux législatives est sévère (22,6 %). En effet, dans 25 départements, le CHP n'a pas pu envoyer de députés au parlement. Celui qui était le plus grand et le premier parti de Turquie a perdu de nombreuses voix en raison de son alliance au profit du İYİ parti et du HDP. Justement, le HDP a quant à lui créé la surprise en réussissant à passer la barre des 10% (11,7%) après une succession de déboires depuis sa première entrée au parlement en juin 2015 et malgré l'emprisonnement de son leader, Selahattin Demirtaş.

### Et maintenant ?

Malgré sa victoire, la suite des choses ne sera pas une promenade de santé pour le président qui est conscient que, par rapport aux législatives de novembre 2015, son parti a perdu 7% des suffrages (49,5% en 2017 ; 42,4% le 24 juin dernier) et que l'AKP n'a réussi à obtenir que 2% de voix en plus qu'en juin 2015 (40,87%). Une dégringolade qui ne lui permet pas à lui seule d'avoir la majorité absolue au parlement. Impossible donc de faire cavalier seul. Le maintien de la coalition qui ne dit pas son nom avec le MHP est une nécessité. Si cela ne devrait pas constituer une grande difficulté, même si des concessions devront être réalisées, l'AKP devra surtout composer avec le HDP qui pourra continuer à faire entendre sa voix. Par ailleurs, dans le cadre de l'alliance avec le MHP, leur majorité reste courte (53,7%), d'où l'importance pour le parti de M. Erdoğan de passer officiellement à un système présidentiel.

Car, justement, nous voilà désormais face à la fin du régime parlementaire en vigueur depuis la fondation de la République turque, en 1923. Parmi les changements qui nous attendent, il faudra oublier le poste de Premier ministre alors que le Président sera à la tête de l'État et du gouvernement. De plus, M. Erdoğan, tout en ayant la possibilité d'appartenir à un parti politique, aura la prérogative de nommer ou de renvoyer les ministres – qui ne seront plus que 16 au lieu de 26 – et les vices présidents, et ce sans consulter le Parlement. En outre, il pourra modifier les ministères, attribuer les postes de recteurs des universités, annuler des projets de loi par veto, dissoudre le parlement, mais aura aussi le pouvoir sur le Haut Conseil des juges et des procureurs. Par ailleurs, le président doit d'urgence prendre à bras le corps la situation économique du pays et régler le problème de la grave crise monétaire et de la forte inflation qui frappent le pays. Des réformes vont-elles être mises en branle sur le plan économique et juridique et quelles directions prendront-elles ? Les prochains jours nous le diront. Quant à la politique internationale du pays, il est peu probable que des changements significatifs se produisent, bien que tout dépendra de la force économique du pays. Enfin, sur le plan politique, il faudra compter sur la présence de Muharrem İnce qui a annoncé sa détermination à continuer le combat politique pour dans cinq ans obtenir une autre issue politique alors qu'un 1/3 de la population ne se retrouve pas dans la politique de l'AKP et que la société civile reste mobilisée.

\* Camille Saulas

Restaurant et Hôtel, en plein cœur de la vieille ville d'Istanbul.

www.armadahotel.com.tr  
0212 455 4 455

PREMIUM LIFE

Designed by DİCE KAYEK

Hafif içimiyle yepyeni bir keyif...

# Être « citoyen du monde » : une fausse bonne idée

Dans sa chanson « Frontières », Yannick Noah chante « un monde où les frontières n'existent pas », « où les frontières ne diviseraient pas », un monde lointain et utopique où règnerait la paix. Pourtant, derrière ce rêve, se cachent nombre de désillusions. Les frontières sont au cœur de l'actualité. Dans l'Union européenne, les « eurosceptiques » ne cessent de dénoncer la responsabilité de la libre-circulation au sein de l'espace Schengen dans les attaques terroristes et l'immigration clandestine. Marine Le Pen souhaite leur fermeture, car selon ses propos, ces « passoires » menacent la sécurité intérieure du pays. L'Affaire de l'Aquarius a pourtant réveillé ce débat en mettant en lumière leur rôle déterminant au regard du droit d'asile et de règlement Dublin III. Mais la connotation négative associée aux frontières, comme synonyme de barrière ou de passoire, est-elle toujours justifiée ?



En regardant l'actualité internationale, il est compliqué d'avoir une vision positive de la frontière. « La zone coréenne démilitarisée » était il y a quelques mois encore un no man's land, miné et surveillé en permanence par des militaires. Durant la campagne présidentielle, Donald Trump n'a cessé de vanter les bienfaits de la construction d'un mur entre le Mexique et les États-Unis pour la sécurité des Américains et l'économie du pays. Dans cette perspective, la frontière est synonyme de danger, d'ouverture pour l'ennemi. Difficile dans ces

conditions de percevoir les frontières comme un lieu d'échange, de rencontre entre deux peuples et deux cultures. Mais outre ces exemples, d'où vient cette connotation négative de la frontière ?

## L'étymologie, en partie responsable

La réponse se trouve peut-être là, dans l'étymologie, dans les racines mêmes du mot. Frontière est dérivé de « front » d'origine latine de « frons, frontis ». Le front a un sens militaire, il est le lieu de contact avec l'ennemi. L'adjectif « frontier » en vieux français, c'est celui qui fait face à son voisin. Le sens premier de l'adjectif « frontalier » a donc un rapport avec l'opposition, la confrontation à l'autre. À l'image de l'expression « repousser ses limites », auparavant, il fallait repousser les frontières, conquérir toujours plus de territoires. Depuis la création de l'espace Schengen, le mot frontière a été redéfini. La nouvelle

génération européenne a grandi dans une Europe libre de circulation. Les post-es-frontières ont disparu, faisant d'elle une notion, et non un lieu. Le traité de Maastricht, en mettant fin au contrôle des personnes, des capitaux, des biens et des services à l'intérieur de cet espace, a réduit la frontière à un rôle simplement juridique, administratif. Mais il serait faux d'affirmer que les frontières ont été supprimées. Leur fonction a été revue afin que les États puissent rester souverains, comme le souhaitaient les Pères fondateurs de l'Europe.

La notion de souveraineté est fondamentale pour mettre en lumière le rôle, nécessaire et positif, de la frontière. La frontière sert à délimiter l'espace où un État est légitime à exercer son autorité, où les institutions sont reconnues et les juridictions compétentes. La délimitation est nécessaire pour que puisse s'exprimer la démocratie, le peuple ne peut exercer son pouvoir souverain que sur un territoire délimité. En plus d'être un élément fondamental dans l'expression de la démocratie, c'est grâce à leur

souveraineté que les états jouissent du principe d'indépendance, du droit de non-ingérence et du principe d'égalité souveraine. En droit international, le territoire est le premier élément constituant un État, chargé d'organiser le territoire en mettant en place un appareil politique, administratif, judiciaire. Il ne peut y avoir de peuple sans État et d'État sans territoire. La notion de « peuple » ne doit pas être confondue avec la Nation. C'est peut-être la raison pour laquelle la frontière est problématique ; elle se situe au croisement de notions abstraites mêlant « nation », « État » et « peuple ».

La frontière doit être perçue comme une limite du territoire, « a border », une bordure comme la perçoivent les Anglais et non un front, une ligne de séparation. Elle ne peut être prétexte à un nationalisme, à l'indifférence ; au contraire, elle doit être le lieu de la fusion, du mélange. Il est important de souligner que l'absence de contrôle ne signifie pas la suppression des frontières ; là n'est pas son unique rôle.

\* Marie Boyenval

## La France, un exemple en matière de liberté de la presse ?

Comme chaque année depuis 2002, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) livre son classement mondial de la liberté de la presse dans le monde. Ainsi, le 25 avril dernier, nous avons eu connaissance de la nouvelle place de la France en la matière en 2018. À première vue, tout laisse à penser que tout va bien pour la presse dans l'Hexagone. Pourtant, à y regarder de plus près, force est de constater que les menaces qui pèsent sur la sphère médiatique sont loin de diminuer.



En 2018, si les pays d'Europe du Nord (Norvège, Suède, Pays-Bas et Finlande) occupent les premières places du classement établi par RSF tandis que la Corée du Nord conserve sans surprise sa place de bon dernier, la France semble progresser en matière de liberté de la presse, un droit fondamental garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international des droits civils et politiques en leurs articles 19. En effet, alors qu'en 2017 le pays occupait la 39<sup>e</sup> place au Classement mondial de la liberté de la presse, voilà que la France se hisse au 33<sup>e</sup> rang sur 180 pays en 2018. Une évolution qui semble positive surtout après la chute dramatique à la 45<sup>e</sup> position en 2016 – son pire score depuis 2002. Fait notable, mais peu étonnant, la France surclasse les États-Unis qui reculent cette année de deux places (45<sup>e</sup> position).

Mais cette hausse de six places par rapport à l'année précédente est trompeuse puisqu'elle résulte d'abord et avant tout d'un effet mécanique. Ceci s'illustre par la stagnation de son indice de liberté de la presse (21, 87 en 2018 contre 22,24 en 2017). Force est de constater que cette meilleure position depuis dix ans ne peut

donc pas s'expliquer par une amélioration de la situation dans le pays, mais bien parce que douze pays qui se classaient devant la France en 2016 – six pays en 2017 – ont chuté derrière l'Hexagone. C'est le cas de quatre pays européens, dont la plus importante dégradation « de la situation de la liberté de la presse fondée sur une appréciation du pluralisme, de l'indépendance des médias, de la qualité du cadre légal et de la sécurité dans le pays » concerne la République tchèque.

En outre, le climat pour les médias en France est loin d'être idéal. L'époque où la France se tenait à la porte de l'entrée dans le top 10 des pays en matière de liberté de la presse (en 2002, la France se situait à la 11<sup>e</sup> position, une situation jamais égalée depuis) semble bien être révolue.

RSF dénonce encore une fois la concentration des médias dans les mains de certains qui ont plus à cœur leurs profits personnels que la profession de journaliste d'où les diverses crises qu'ont traversées récemment certains médias, la multiplication des restructurations et des vagues de départs de journalistes par centaine. Mais, encore cette année, en haut de l'Olympe, on fait fi des mises en garde.

Autre enjeu nouveau, mais on ne peut plus inquiétant : cette tendance grandissante du *mediabashing* (le dénigrement des médias) à laquelle nous avons assisté de façon déplorable durant la campagne présidentielle de la part des candidats de tout bord. Servant avant tout de petites et méprisables ambitions politiques, les leaders politiques français n'ont pas daigné en finir avec ces attaques intempestives à l'encontre des médias après qu'Emmanuel Macron se soit installé à l'Élysée. Bien au contraire. Inspirées, voire galvanisées, par la situation outre-Atlantique, des personnalités publiques telles Laurent Wauquiez, Marine Le Pen ou encore Jean-Luc Mélenchon en ont fait un sport ! Ainsi RSF s'inquiète d'un « climat délétère » qui met en péril les fondements mêmes de la démocratie comme le souligne le Secrétaire général de RSF, Christophe Deloire : « Ceux qui récuser la légitimité des journalistes jouent avec un feu politique extrêmement dangereux. Les démocraties ne meurent pas que par des coups d'État, mais elles peuvent mourir aussi à petit feu, et l'une des premières bûches c'est généralement la haine envers les journalistes ».

Or, la situation est d'autant plus inquiétante que l'opposition n'est pas la seule à blâmer pour ce regain d'hostilité à l'égard de la presse qui est ainsi largement soutenue par une partie des Français. Le gouvernement est loin de donner systématiquement l'exemple. Pour l'illustrer, soulignons par exemple le projet de loi contre les fausses informations qui soulève l'ire du corps de la profession qui, accusé de tous les maux, y voit une menace à la liberté d'information. De même, la proposition de loi sur le « secret des affaires » vient remettre en question les bases mêmes du métier de journaliste : le fait d'enquêter, ou encore de demander des comptes sur l'argent public. Avec cette loi, il n'y a aucun doute, plus de Panama Papers ni d'affaire Cambridge Analytica... Et comment interpréter le déplacement de la salle de presse de l'Élysée, la réécriture entière d'interview de la part de certains ministères, ou encore cette tendance du président à choisir les journalistes qui l'accompagnent dans ses déplacements ? Plus que jamais, il est important de rappeler que sans liberté et indépendance de la presse, il n'y a pas de démocratie.

\* Camille Saulas

# Kim Jong-un – Trump : « Seuls les plus courageux peuvent faire la paix »

« Historique », « inédite », « spectaculaire », la presse internationale n'a pas mâché ses mots pour décrire la rencontre entre Donald Trump et Kim Jong-un. Une relation complexe, tumultueuse qui unit les deux leaders, à l'image de l'expression familière « Je t'aime, moi non plus ». Mise en scène minutieusement préparée et hautement médiatisée, c'est à un véritable spectacle que se sont adonnés les chefs d'État américain et nord-coréen le mardi 12 juin à Singapour. Un sommet impressionnant sur la forme, mais sans grandes attentes sur le fond.



## Une rencontre improbable

En acceptant l'invitation de Kim Jong-un, Donald Trump a rompu avec des années de tradition diplomatique américaine. Cette rencontre était inenvisageable il y a encore quelques mois. Les deux hommes n'ont cessé les provocations, les insultes verbales et les menaces d'utilisation de l'arme nucléaire. Le discours de Donald Trump à la tribune des Nations Unies envisageant de détruire la Corée du Nord résonne encore. Le président américain avait accepté l'invitation, puis s'était rétracté. Mais celui qui se présente comme un « homme de parole » avait finalement manifesté son accord et a ainsi tenu sa promesse de campagne de « manger un hamburger avec Kim ».

Pas de hamburger au menu, mais un programme copieux : celui de la dénucléarisation de la Corée du Nord et la stabilité de la région. Programme ambitieux, trop peut-être. Le simple fait que cette rencontre ait lieu et qu'elle se passe bien était déjà une victoire dont on devait se satisfaire selon les spécialistes.

Les deux antagonistes rendent la rencontre spectaculaire, au sens littéral. Nous avons assisté à l'affrontement de deux personnalités aux ambitions personnelles fortes et assumées. L'un est désireux de prouver ses talents de négociateur et l'autre veut être reconnu comme un leader politique, un diplomate, capable de sortir son pays de l'isolement. Deux figures charismatiques au tempé-

rament fort, avec des idées diamétralement opposées et au caractère imprévisible avec un seul point commun, celui d'être la risée des réseaux sociaux. Mais alors, au-delà de la photo symbolique des deux leaders se serrant la main, que pouvions-nous réellement attendre et quels étaient les véritables enjeux de ce sommet ?

Rencontre souhaitée depuis plus de 20 ans, la balle était davantage dans le camp de la Corée du Nord. Elle était l'occasion pour son dirigeant de gagner en légitimité et de s'affirmer sur la scène internationale. Du côté des États-Unis, leur volonté était claire. Ils souhaitent une dénucléarisation « complète, vérifiable et irréversible ».



## L'arme chimique en Corée : au-delà de l'arme de dissuasion

L'arme nucléaire est avant tout symbolique pour la Corée du Nord. Plus qu'une arme militaire, c'est une arme politique, un instrument de propagande. Christine Ockrent, sur France Culture, parle

même de « pilier de l'identité », de « condition de la survie » du pays. La possession de l'arme nucléaire a d'ailleurs été institutionnalisée. Elle est entrée dans la constitution en 2012.

Outil de propagande, mais également de légitimation pour Kim Jong-un, qui, à travers elle, montre sa capacité à assurer « l'autonomie et l'indépendance de la péninsule après l'influence chinoise et l'occupation japonaise », selon l'analyse de Antoine Bondaz, chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique. Au regard de ces enjeux, Washington s'était montré pragmatique avant le sommet en souhaitant « simplement » un « accord de principe pour mettre fin à la guerre de Corée », puisque, sur le plan juridique, un armistice n'équivaut pas à une déclaration de paix.

À l'issue de la rencontre, les deux leaders ont signé un texte qui prévoit la « dénucléarisation complète » de la Corée du Nord sans apporter de précisions. Les tensions semblent apaisées, laissant croire à une entente cordiale. Kim Jong-un a parlé d'un « tournant radical dans les relations extrêmement hostiles ». Les espoirs de paix sont donc permis et la menace d'un conflit nucléaire semble écartée selon Trump qui a déclaré : « alors que nous sommes en train de négocier un accord global, très complet, je crois qu'il n'est pas approprié d'avoir des exercices militaires ». Point important, le document évoque la libération et le rapatriement des prisonniers de guerre américains et nord-coréens.

Les deux pays doivent maintenant apprendre à se faire confiance, à coopérer. Ils se sont mutuellement invités ; preuve de leur volonté à entretenir de bonnes relations. Washington a fait savoir qu'aucun allègement des sanctions ne sera entrepris tant que la dénucléarisation ne sera pas complète.

Le dirigeant nord-coréen a été présenté par la presse internationale comme le grand gagnant de ce bras de fer. Pari remporté pour Kim Jong-un qui se fraye donc une place sur la scène internationale. Vladimir Poutine et Shinzo Abe, Premier ministre japonais, ont déjà exprimé leur souhait de le rencontrer.

\* Marie Boyenval



Dr. Hüseyin Latif

Docteur en histoire des relations internationales

## Le 13e président de la République, mais au pouvoir différent

Le 24 juin, 51 millions d'électeurs turcs ont choisi leur 13<sup>e</sup> président et la nouvelle Assemblée nationale. Les résultats, en particulier les 11,7 % du MHP (Parti d'action nationaliste) et de son président M. Devlet Bahçeli, allié de Recep Tayyip Erdoğan et de son parti (AK Parti), étaient inattendus.

Recep Tayyip Erdoğan (AK Parti)	% 52,6	26.324.482
Muharrem İnce (CHP)	% 30,6	15.336.594
Selahattin Demirtaş (HDP)	% 8,4	4.205.219
Meral Akşener (İyi Parti)	% 7,3	3.649.233
Temel Karamollaoğlu (Saadet Partisi)	% 0,9	443.766
Doğu Perinçek (Vatan Partisi)	% 0,2	98.926

Le Bon Parti (İyi Parti) de Mme. Meral Akşener et le HDP (Parti démocratique des peuples) de Selahattin Demirtaş n'ont pas brillé de leurs résultats surtout pour le scrutin présidentiel. Ces modestes résultats ont influencé négativement les 30,6 % de M. Muharrem İnce, le candidat de CHP (Parti républicain du peuple). Néanmoins, İnce a obtenu le meilleur score de son parti depuis 41 ans. En comparaison, au premier tour de la présidentielle 2017, Emmanuel Macron n'avait obtenu que 24,1 % des voix. Si l'on peut expliquer la bonne performance de M. Recep Tayyip Erdoğan, appuyé par M. Devlet Bahçeli, qui a obtenu 52,6 % de voix, son parti politique a perdu sept points par rapport à la dernière élection de 2015.

Aux législatives, le CHP a reculé de 2,6 points en faveur du HDP qui a ainsi passé la barrière des 10 %. En revanche, le mauvais résultat de son candidat à la présidentielle s'explique notamment par le fait que ce dernier ait mené sa campagne depuis sa cellule de prison et n'a ainsi pas eu accès aux moyens nécessaires pour mobiliser davantage.

La grande perdante de cette élection est Mme. Meral Akşener qui, après avoir fait scission du MHP, n'a pu obtenir que 10 % à l'élection parlementaire et seulement 7,3 % à la présidentielle. Muharrem İnce, qui avait dénoncé le manque d'impartialité des médias notamment de TRT (Radiotélévision de l'État) et de l'Agence Anatolie, a accepté sa défaite au lendemain des élections. Néanmoins, il a déclaré qu'il désirait continuer son travail politique dans le but de gagner la prochaine élection. Ce dernier a souligné que, si en seulement 50 jours il a pu obtenir ce score, des actions planifiées sont nécessaires dans les 500 à 1500 jours qui viennent. Quant à Erdoğan, qui gouverne la Turquie depuis 16 ans, il restera au pouvoir encore cinq ans, mais, cette fois, il bénéficiera d'un pouvoir élargi grâce au nouveau système présidentiel.

AK Parti	% 42,6	245 sièges
CHP	% 22,6	146 sièges
HDP	% 11,7	67 sièges
MHP	% 11,1	49 sièges
İyi Parti	% 10,0	43 sièges
Saadet Partisi	% 1,3	-
...		-

Aujourd'hui  
la Turquie

Édité et Distribué en France par Les Editions CVMag, 37 rue d'Hauteville 75010 Paris-France, Tel: 01 42 29 78 03 • Directeur de la publication : Hugues Richard • Rédacteur : Daniel Latif • Commission paritaire : 0718 I 89645 • www.aujourd'huiatourquie.com • alaturque@gmail.com • Éditeur en Europe : Les Editions CVMag • No ISSN : 1305-6476 • Les opinions exprimées dans les articles de notre journal n'engagent que leurs auteurs. Edition Turquie : Bizimavrupa Yay. Hiz. Ltd. Kadıköy, Moda Cad. 59 İstanbul • Tél. 0 216 550 22 50 • Genel Yayın Yönetmeni: Hossein Latif Dizadji • Sorumlu Yazışmaları Müdürü : Ahmet Altunbaş • Comité de rédaction / Yayın Kurulu : Hüseyin Latif (Président), Mireille Sadège, Haydar Çakmak, Yann de Lansalut, Ali Türek, Aramis Kalay, Berk Mansur Delipinar, Celal Bıyıklıoğlu, Daniel Latif, Derya Adıgüzel, Doğan Sumar, Eren Paykal, Ersin Uçkardeş, Ezgi Biçer, Hugues Richard, İnci Kara, Kasım Zoto, Kenan Avcı, Kemal Belgin, Mehmet Erbak, Merve Şahin, Nami Başer, Nolwenn Allano, Onursal Özatacan, Richard Özatacan, Sinem Çakmak, Sühendani İlal, Sirma Parman • Publicité et la communication : Bizimavrupa / CVMag • Conception : Ersin Uçkardeş, Merve Şahin • Correction : Sati Karagöz • Imprimé par Yıkılmazlar Basın Yayın Ltd. Şti. Evren Mah. Gülbahar Cad. No: 62/C Güneşli • Distribution : NMPP • Tous droits réservés. Aujourd'hui la Turquie est une marque déposée • ALT - Okur ve Yazar Temsilcileri Konseyi (CORELE): Kemal Belgin, Celal Bıyıklıoğlu (Président), Erkan Oyal, Merve Şahin.

Bulletin  
d'abonnement

12 numéros 85 €

altinfos@gmail.com

# PROPARCO : 40 ans d'actions dans le monde

(Suite de la page 1)

## Subsidiarité comme maître mot

Gregory Clemente et Jean-Gabriel Dayre souhaitent placer la protection de l'environnement au cœur de l'action de Proparco, tant en réduisant les émissions de carbone qu'en développant les projets avec les énergies propres.

Le 19 juin, Proparco a signé un accord de prêt de 25 millions d'euros avec Yapı Kredi pour financer des projets d'énergie renouvelable en Turquie.

Outre la lutte contre le réchauffement climatique, Proparco œuvre pour la création d'emploi, la réduction de la pauvreté, l'accès aux services et aux biens (éducation, santé...).

L'agence s'adapte à sa zone d'intervention, mais également aux nouveaux modèles économiques, à l'instar des *start-ups*. Jean-Gabriel Dayre déclare ne pas privilégier le financement des projets de ces nouvelles entreprises innovantes, préférant les PME, mais reconnaît que cela s'est déjà fait dans le passé.

Subsidiarité – comme un slogan, Gregory Clemente souligne la volonté de Proparco d'être un véritable partenaire et allié des entreprises locales, sans créer de concu-

rence aux banques locales qui sont les acteurs numéro un. Selon le directeur général de Proparco, « Elles permettent d'atteindre les PME et de se démultiplier auprès des acteurs économiques locaux. »

## La Turquie, partenaire privilégié

L'année 2018 marque un autre anniversaire pour Proparco, celui des 15 ans de son implantation en Turquie. Gregory Clemente dresse fièrement le bilan de l'agence : 54 projets ont été financés sur l'ensemble de la zone, dont 25 en Turquie sur la dernière décennie. Il se félicite de ces 15 années de coopération. La Turquie est devenue le premier pays partenaire de Proparco avec un montant de 850 millions d'euros d'investissement ces 15 dernières années.



Le bureau d'Istanbul dispose d'une enveloppe de 200 millions d'euros par an pour toute sa zone d'intervention, dont 50 à 100 millions d'euros profitent à des projets en Turquie.

Si le risque zéro n'existe pas dans ce domaine, les mauvais investissements sont possibles, mais restent rares assure Gregory Clemente, avant d'ajouter que les projets en Turquie n'ont été que succès. Interrogés sur l'impact de la dévaluation de la livre turque, les représentants de Proparco et de l'AFD n'ont pas montré de signes d'inquiétude. Selon eux, cela n'a pas de conséquences néfastes pour leurs agences, car le financement se fait en euros, ce qui peut cependant poser des problèmes pour les acteurs locaux.

Cette rencontre s'est poursuivie au Palais de France.

Omri Gainsbourg, représentant régional de Meridiam, Ertan Abkbulutn du groupe Tyriaki et Isil Gurduz du groupe Finansbank étaient invités à discuter autour du thème « Financer le secteur privé turc : un intérêt pour la France et la Turquie ». L'occasion pour chacun d'expliquer leur rôle

et de revenir sur leur partenariat avec Proparco.

Isil Gurduz a exprimé sa volonté d'aider les acteurs privés qui souhaitent changer leur manière de production conventionnelle pour une agriculture biologique en les soutenant durant la période de transition. Tous trois ont souligné le besoin et l'importance de la formation d'experts afin d'améliorer des moyens de production et innover.

À l'image de Proparco, ils regardent avant tout l'impact du projet, sa durabilité et sa qualité.

La France, forte de son expérience et de son savoir-faire, a été mise à l'honneur par les intervenants en étant présentée comme un modèle pour la construction d'infrastructures durables.

La discussion s'est conclue par un discours du Consul général de France à Istanbul, Bertrand Buchwalter, qui souhaite la pérennité de la coopération franco-turc dans le domaine du secteur privé. Gregory Clemente a réitéré les objectifs de deux milliards d'euros de prêts annuels d'ici 2020, tout en lançant un appel aux futurs partenaires turcs.

\* Marie Boyenval



Eren M. Paykal

## L'agriculture biologique, un nouvel espoir ?

Après un interlude politique de dernière minute le mois passé, je poursuis mon excursion dans l'économie turque, surtout dans les domaines les plus méconnus.

Dans ce contexte, je voudrais me pencher sur l'agriculture biologique qui permettrait une alimentation saine, mais renforcerait aussi l'agriculture et l'économie turques tout en préservant un environnement écologique favorable.

Comme vous le savez, l'agriculture biologique est une forme de production agricole durable, évitant les composants artificiels comme les engrais chimiques et les pesticides. Cette méthode est entre autres respectueuse de la nature et de la santé humaine. C'est un système sous certificat dont chaque phase est contrôlée à partir de la productivité du sol jusqu'à la salubrité alimentaire. En Turquie, l'agriculture biologique est sous la juridiction du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de l'Élevage qui analyse, depuis le commencement de la production, le sol, les feuilles, l'eau et le produit.



Selon les instances officielles, il existe en Turquie 77.000 agriculteurs bio-

logiques et ce nombre est en net progrès. De même, avec 524.000 ha, 2 % des terrains agricoles sont consacrés à l'agriculture biologique, ce qui place la Turquie au 17<sup>e</sup> rang dans ce domaine. En Turquie, la part des produits biologiques sur le marché a atteint 500 millions d'USD et 90 milliards d'USD dans le monde. L'exportation turque se situe quant à elle dans les alentours de 61 millions d'USD.

Il y a une vingtaine d'années, seulement huit produits - surtout des fruits secs et des noix - étaient obtenus grâce aux méthodes biologiques. Aujourd'hui, plus de 250 produits sont issus de l'agriculture biologique. Parallèlement, les compagnies dans la plus grande partie de la région égéenne ont fleuri à un rythme effréné pour aboutir au nombre d'une petite centaine. Les exportations de la Turquie vers 26 pays se composent majoritairement de produits secs (le raisin sec, la figue sèche, les abricots et dérivés, la noisette et ses dérivés), mais aussi du coton et des produits textiles, des jus de fruits et des fruits surgelés, des plantes aromatiques médicinales et des céréales.

L'objectif pour l'exportation turque des produits biologiques pour l'année 2023 est fixé à 2.5 milliards d'USD potentiellement obtenus sur 5 % des terrains agricoles. Actuellement, 74 % de cette exportation est réalisée par la région égéenne. La province d'Izmir, avec 3451 producteurs et 129 produits biologiques, travaillant sur 21.883 ha, est le fer de lance du secteur. Les principaux produits de cette belle province sont les figes, les olives, le raisin, les tomates et le maïs.

Mais toutes les régions de Turquie sont propices à la production biologique. Les producteurs de la région de l'Anatolie du Sud-Est sont aussi très intéressés par ce secteur. Sous les directives de l'Administration du Développement Régional du Projet de l'Anatolie du Sud-Est (GAP) et ses soutiens agricoles, le secteur agricole de cette région veut exploiter ce potentiel. Le projet de l'Agriculture Biologique de l'Anatolie du Sud-Est tente en effet de produire en son sein du coton, des olives, du sirop de grenade et du miel. Des coopératives de fermiers sont formées dans cette direction.

Pour finir l'article de ce mois de juillet ensoleillé sur un goût délicieux et mielleux, je voudrais ajouter que l'exportation de miel de la Turquie a fait un bond de 79 % en 2017 atteignant un revenu de 25 millions d'USD. La Turquie a exporté pour 6 495 tonnes de miel cette année, et ce vers 45 pays. Les trois premiers pays importateurs sont l'Allemagne, les États-Unis et l'Arabie saoudite.

J'avais commencé mes articles sur l'agriculture avec l'huile d'olive, j'ai continué avec les produits biologiques, je poursuivrai les mois prochains avec d'autres sujets portant sur ces richesses naturelles turques qui, avec leurs potentiels, devraient contribuer davantage au développement économique du pays si ce potentiel est bien géré par l'État et si les plus grandes compagnies daignent enfin se pencher sur ce domaine primordial et réel en abandonnant un peu les secteurs des services et des finances qui sont superficiels et destinés à une minorité.

## Cérémonie de remise des diplômes au lycée Saint-Michel

Le 20 juin, c'est avec émotion que s'est tenue la cérémonie de remise des diplômes de la 132<sup>e</sup> promotion du lycée Saint-Michel, à Istanbul. Après cinq années d'études, une centaine d'élèves ont pu enfin savourer la satisfaction d'obtenir le diplôme tant convoité d'entrée à l'université.

Le chef du bureau de l'Éducation de la mairie de Şişli, M. Selim Mataracı, et l'adjointe au maire de Şişli, Mme Esra Bozyazıcı, ont participé à l'événement.

Lors de son discours, M. Jean-Michel Ducrot, directeur de cet établissement francophone, a mis en avant l'importance de ces nouveaux diplômés dans la société. Ils sont les ambassadeurs de l'école, a souligné M. Ducrot avant de rappeler l'importance de la langue française et de son apprentissage.

Une attention toute particulière a été portée aux meilleurs élèves de la promotion. En effet, des prix ont été remis afin de récompenser ceux qui ont brillé durant leurs cinq années d'études en fournissant un travail continu et rigoureux. Aysu, de 12<sup>es</sup> A, a reçu le premier prix. Son discours touchant sur l'ambiance et la camaraderie qui règnent au sein du lycée a marqué les esprits et reflète l'atmosphère propice à l'épanouissement personnel des élèves et à la réussite présente au lycée Saint-Michel.

La cérémonie s'est achevée avec un lâcher de ballons symbolisant le départ pour ces jeunes vers un nouvel avenir plein de promesses, avant qu'un gâteau soit coupé par les diplômés et partagé.

Nous leur souhaitons un avenir empli de succès !

\* Tülin Ağaç

# Erdinç Özten : La passion de l'enseignement et de la danse folklorique turque

Né à Trabzon en 1961, Erdinç Özten est le fondateur du club de sport Cansu à Ankara. Issu d'une famille d'enseignants et diplômé d'une école d'enseignement et d'ingénierie, il poursuit ses études et passe son doctorat en 1987. Ce médecin passionné par la danse traditionnelle turque dès son plus jeune lancera le projet du club de sport Cansu en 2003 afin de venir en aide aux élèves de milieux défavorisés en leur apprenant l'art de la danse folklorique. Rencontre avec cette personnalité émouvante.

## Quand avez-vous commencé à avoir un intérêt pour l'enseignement de cette discipline ?

J'ai toujours eu cette passion de par ma famille et mon entourage. C'est à l'université que j'ai commencé à pratiquer l'enseignement de la danse folklorique. Cela m'a permis de financer mes études. Je viens d'une famille de six enfants et mon père devait subvenir aux besoins de toute la famille avec un salaire d'enseignant. En parallèle, je suis passionné par la musique. Je joue du Kemançe, mais aussi du Bağlama.

Après avoir pratiqué la médecine, j'ai décidé d'arrêter, car d'autres médecins le font très bien à ma place et ce que je fais actuellement est très particulier. Il fallait vraiment que je me lance dans cette aventure. J'aime ce que je fais. Nous avons réussi à améliorer la vie de nombreux élèves. C'était le but.

## Pourquoi avoir fondé un club ?

L'objectif était d'aider les élèves de milieux défavorisés par le biais de la danse folklorique. C'était un moyen parmi d'autres, mais cela permettait d'y ajouter une passion.

En 2010, nous avons participé à un festival de danse à Bodrum. Nous y avons

rencontré l'un des sponsors, Onursal, qui avait beaucoup apprécié notre travail. Il nous a donc proposé de participer à l'édition des 30 ans du festival. Nous avons bien sûr accepté et avons commencé à travailler ensemble ainsi qu'avec la société de tourisme Turkuaz pour élaborer un projet social. Par la suite, nous avons pris contact avec des lycées dans des milieux défavorisés, dont le lycée Kalaba avec qui nous travaillons actuellement. Il fallait rapidement venir en aide à ces jeunes et particulièrement à 18 d'entre eux. Nous les avons encadrés pour qu'ils terminent au mieux leur parcours scolaire et nous leur avons attribué un certificat d'enseignement de danse folklorique. Ces jeunes enseignants ont été placés dans diverses écoles afin qu'ils puissent enseigner à leur tour ce qui finance leurs études. Au total, nous avons épaulé 180 élèves, soit 90 groupes de danse.

## Actuellement, vous suivez les mêmes élèves ?

Oui. Nous gardons toujours un œil sur eux. Il y a d'autres lycées avec lesquels nous travaillons comme le lycée Fatih Sultan Mehmet, le lycée Aydin Evler, mais aussi le lycée İnönü.

## Bénéficiez-vous de subventions pour faire vivre le club ?

Oui. Nous recevons des subventions de la part du ministère du Sport et du Tourisme pour financer nos voyages à l'étranger lors des festivals. Ils subventionnent le billet d'avion des participants. Le but n'est pas de gagner de l'argent en participant à ce genre d'événements, mais de sociabiliser ces élèves issus des milieux défavorisés pour qu'ils développent leur confiance en soi et leur culture générale. C'est très gratifiant d'être applaudi sur scène, cela leur permet d'avoir confiance en leurs capacités.

## Lors des représentations, comment choisissez-vous les participants ?

Tout d'abord, il n'y a pas de limite d'âge. Les équipes composées des plus jeunes participent également aux festivals qui se déroulent à l'étranger. En réalité, c'est la performance qui prime, mais il y a aussi d'autres facteurs comme la ponctualité de l'élève, son comportement et ses notes à l'école. Nous sommes très exigeants concernant la réussite scolaire des élèves. Ainsi,



nous n'acceptons dans les tournées que des élèves excellents et cela devient une source de motivation pour eux. Nous en sommes conscients.

## Les élèves payent-ils une cotisation au club ?

Non, le club n'en reçoit pas. Ce sont les professeurs que nous avons formés au départ, en 2008, qui donnent actuellement les cours de danse. C'est donc eux qui reçoivent une cotisation de la part des élèves et cela leur permet de financer leurs études.

## Avez-vous atteint vos objectifs ?

Je pense que nous avons été productifs. Ce club a désormais neuf branches différentes de sport. La natation, le kayak et bien sûr la danse folklorique en font partie.

## Comment voyez-vous l'avenir de cette branche au sein de votre club ?

Je pense que la danse folklorique va se développer davantage dans le futur. Aujourd'hui, les professeurs que nous avons formés enseignent cette danse à d'autres jeunes. Ainsi, cette passion se propage de jour en jour et c'est très satisfaisant de pouvoir perpétuer cette culture, mais aussi d'améliorer le quotidien de ces jeunes en difficulté.

\* Propos recueillis par Tülin Ağaç



Ozan Akyürek

Avocat au  
Barreau de Paris  
oakyurek@jonesday.com

## L'Assemblée se penche sur la lutte contre la manipulation de l'information

Annoncée lors du traditionnel discours des vœux du président de la République, qui s'était tenu le 3 janvier 2018, la loi contre les *fake news* prend enfin corps. En effet, les 6 et 7 juin 2018, ont été déposés à l'Assemblée nationale deux textes relatifs à la proposition de loi sur la lutte contre la manipulation de l'information.

Comme l'affirme le gouvernement sur son site internet, l'enjeu principal de cette proposition de loi est d'adapter les outils juridiques qui permettent de lutter contre les fausses informations aux nouveaux vecteurs et modes de diffusion que sont « les plateformes numériques qui se retranchent derrière leur statut d'hébergeurs de contenus pour ne prendre aucune responsabilité » et « les médias contrôlés par les États étrangers » (à savoir, même s'ils ne sont pas nommément visés, les agences de presse russes telles que Sputnik et RT).

Des outils existent déjà, mais, en l'état, certains d'entre eux sont inadaptés pour lutter contre les nouvelles configurations de désinformation. En effet, la loi du 29 juillet 1881, à son article 27, sanctionne la divulgation de fausses informations (publication, diffusion ou

reproduction par quelque moyen que ce soit de fausses nouvelles, pièces fabriquées, falsifiées, mensongères ou attribuées de mauvaise foi à des tiers), mais pose également des conditions qui pourraient rendre ce délit difficilement adaptable aux configurations modernes de manifestation des *fake news* (le délit de fausse nouvelle de la loi de 1881 impose de prouver que cette information aura « troublé la paix publique »).

Afin d'opérer l'adaptation des instruments existants à la lutte contre la manipulation de l'information, la proposition de loi préconise trois mesures principales :

Obligations de transparence pour les plateformes en ligne : les plateformes telles que Facebook, Google, Twitter, devront, en période électorale (3 mois avant le jour du premier scrutin), notamment fournir des informations sur les organes qui leurs versent des rémunérations en contrepartie de la « promotion de contenus d'information se rattachant à un débat d'intérêt général ». Le montant de ces rémunérations devra également être rendu accessible ;

Création d'une nouvelle procédure de référé : un deuxième dispositif préconise

la création d'une procédure permettant, en période électorale, de saisir le juge des référés afin de demander le blocage de la diffusion d'un contenu en ligne par « toutes mesures proportionnées et nécessaires ». Pourront être à l'origine de ces actions : le ministère public, tout candidat, tout parti politique ou groupement politique ou toute personne ayant intérêt à agir. Le juge, quant à lui, disposera d'un délai de 48 heures pour se prononcer ;

Modification des prérogatives du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : le texte prévoit également d'étendre les pouvoirs du CSA ainsi que son domaine de compétence. D'une part, le CSA pourra suspendre, pendant la période électorale, la diffusion d'un service conventionné contrôlé ou sous l'influence d'un État étranger s'il diffuse de « fausses informations de nature à altérer la sincérité du scrutin ». D'autre part, la future loi pourrait ouvrir les portes d'Internet au CSA qui se verra confier le pouvoir d'émettre des recommandations à destination des plateformes en ligne diffusant de fausses informations.

Toutefois, la proposition de loi n'a pas réussi à calmer les critiques qui, depuis

l'annonce de sa préparation, se dirigent contre elle. Outre les questionnements sur la réelle utilité de ce nouveau texte (l'arsenal juridique français disposant déjà, selon certains, d'instruments qui pourraient permettre d'endiguer le phénomène des *fake news*), c'est notamment la légitimité du Législateur à régler le domaine de l'information et à donner une définition officielle de la vérité qui a conduit journalistes et personnalités politiques à qualifier le texte de « liberticide ».

Des voix en provenance du Parti Socialiste, de la France Insoumise ou d'autres mouvements d'opposition se sont levées contre cette proposition. Les débats ont été vifs à l'Assemblée au point que la date de fin de l'examen a été reportée à une date ultérieure, comme le relate la presse, probablement en juillet.

L'objectif que se fixe cette loi est ambitieux et le domaine dans lequel il s'inscrit particulièrement sensible. Son adoption n'est donc pas chose acquise. Reste donc à voir quel sera le point d'équilibre que réussira à trouver le Législateur entre l'objectif proclamé de lutte contre les *fake news* et la garantie suffisante des libertés individuelles.

# Inauguration de la Chaire Senghor à l'Université Galatasaray

Depuis 2017, l'Université Galatasaray accueille une Chaire Senghor de la Francophonie. Ainsi, le jeudi 26 avril s'est tenue l'inauguration officielle de la Chaire Senghor de l'Université Galatasaray en présence de S.E.M. Charles Fries, de M. Bertrand Buchwalter, Consul général de France, du Prof. Albert Lourde, Président honoraire du réseau international des Chaires Senghor et recteur honoraire de l'Université Senghor d'Alexandrie, du Prof. Olivier Garro, Secrétaire général du réseau international des Chaires Senghor, et du Prof. Füsün Türkmen, titulaire de la Chaire Senghor de l'Université Galatasaray. Dédiée à la mémoire de Michel Guillo, premier recteur de l'Agence universitaire de la francophonie et fondateur du réseau des Chaires internationales Senghor, cette nouvelle chaire a été mise en place pour renforcer la politique linguistique de l'établissement. Afin de nous éclairer sur l'évolution et les projets de ce réseau, le Prof. Olivier Garro a répondu aux questions d'Aujourd'hui la Turquie.



## Quelles sont les missions des Chaires Senghor ? Comment évoluent-elles ?

Les missions sont relativement simples. Chaque Chaire est tenue d'assurer un enseignement sur la francophonie. En second lieu, elle doit mener des recherches dans ce domaine. Enfin, les Chaires doivent travailler ensemble à des actions et des réflexions sur les évolutions de la francophonie, ses enjeux ou ses besoins. À titre d'exemple, un projet est prévu pour 2019 entre les Chaires de Lyon, de Marrakech et de Galatasaray

sur les littératures migrantes en Méditerranée. Ce projet donnera lieu à trois journées hébergées par chacune des Chaires. Le réseau se compose actuellement de 18 Chaires Senghor. Galatasaray est la 18e. Un certain nombre de demandes nous sont parvenues pour que de nouvelles Chaires voient le jour. Elles proviennent de beaucoup de pays, notamment du Burundi, de Corée du Sud, et même du Nouveau-Brunswick... Il est probable que cette année nous aurons une ou deux nouvelles Chaires. Nous avons prévu une extension maximale de 24 chaires dans l'espace francophone et au-delà, mais nous menons aussi des opérations d'évaluation des Chaires et certaines qui n'ont plus d'activités seront fermées. Les évolutions sont donc permanentes

**Le 26 avril, vous avez participé à l'inauguration officielle de la Chaire Senghor à l'Université Galatasaray, à Istanbul. Que pensez-vous du rapport qu'entretiennent les Turcs avec la langue française ?**

La Turquie a un rapport particulier et historique au français qui est précieux pour la francophonie, même si on l'oublie un peu vite aujourd'hui. C'est à partir de la Turquie que les Balkans ont développé une sensibilité francophone et c'est en français qu'une partie des élites turques se forment, comme à l'Université Galatasaray. Il ne faut pas non plus oublier l'importance de la diaspora turque dans les pays francophones ou l'importance des relations économiques entre l'espace francophone et la Turquie.

## Comment et pourquoi en êtes-vous arrivé à devenir Secrétaire général des Chaires Senghor ?

Lorsqu'en septembre 2014, j'intègre 2IF, je suis en même temps nommé responsable de la Chaire Senghor de Lyon en remplacement du recteur Michel Guillo qui partait à la retraite. À ce moment-là,

le réseau était très informel. Il avait une charte, mais pas de statuts juridiques. Je me suis donc attelé immédiatement à la rédaction des statuts. C'est eux qui définissent le poste de Secrétaire général du réseau et celui de Président. Comme 2IF assure le secrétariat du réseau et son fonctionnement au quotidien, j'ai hérité du poste de Secrétaire général. Le poste de Président est devenu électif. Depuis la première présidence de Michel Guillo, nous avons eu deux autres Présidents, Albert Lourde, recteur de l'Université Senghor en Égypte, et Jean-François Simard, titulaire de la Chaire Senghor de l'Outaouais au Québec. La prochaine élection d'un président se fera à Marrakech, en novembre. Je ne veux pas faire de pronostics, mais le futur président pourrait parfaitement être la titulaire de la Chaire de Galatasaray !



\* Tülin Ağaç

# Le retour du CIFE à Istanbul



Le Centre International de Formation Européenne (CIFE) a fait son retour à Istanbul le 17 avril au Palais de la France, en coopération avec l'Université de Bilgi.

La cérémonie officielle pour annoncer le retour du CIFE à Istanbul s'est tenue au Palais de France en présence du Vice-président de CIFE, Jean-Antoine Giansily, du Consul général de France à Istanbul, Bertrand Buchwalter, et de Serkant Ali Çetin, l'adjoint du recteur de l'Université de Bilgi. M. Hüseyin Latif, directeur de la publication a représenté notre journal lors de l'événement. D'autres personnages importants tels que Laurent Baechler, directeur de la filière anglophone, Nathalie Marti, Consule générale de Suisse, et Éric Soulier, directeur de l'Institut français à Istanbul, ont également participé à la cérémonie.

Pour ceux qui ne connaissent pas le CIFE, c'est l'un des établissements post-universitaires les plus réputés d'Europe qui organise des programmes de formation sur les hautes études internationales. Les étudiants qui participent à ces programmes viennent de tous les continents et se voient délivrer un master reconnu par l'État français. Parmi les diplômés des programmes du CIFE, l'on compte des hauts fonctionnaires, des chargés de mission aux Nations Unies, ou encore des diplomates. Ses bureaux internationaux sont situés à Nice, à Berlin, à Bruxelles ainsi qu'à Istanbul.

Le CIFE a été fondé en 1953. Pour comprendre les facteurs qui ont mené à sa création, il faut d'abord appréhender la philosophie des fondateurs de l'Union européenne (UE) : le personnalisme. Ce courant s'est développé en opposition au collectivisme afin d'insister sur le fait que chaque individu doit être en mesure de prendre ses propres décisions. Ce sont des personnes qui partagent cette vision du monde personnaliste qui ont fondé l'Institut européen des hautes études internationales qui a fusionné par la suite avec le CIFE. Quant aux fondateurs du CIFE, ils sont à l'origine de la rédaction de Déclaration universelle des droits de l'homme. En outre, ces derniers se sont arrogés la mission de défendre la construction européenne. De ce fait, en 1963, les responsables du CIFE ont décidé de former les cadres européens.

La décision de créer une antenne à Istanbul a été prise en 2003. Pourquoi le CIFE s'est-il installé en Turquie, dans un pays qui ne fait pas partie de l'UE ? Tout d'abord, le pays a demandé officiellement de devenir membre de la Communauté économique européenne, en 1987, quand Turgut Özal était Président de la République. Le texte du 14 avril 1987 qui exprime sa demande d'adhésion insiste sur la vocation européenne de la Turquie et sur son attachement à l'unité européenne ainsi qu'aux idéaux qui ont donné naissance aux traités instituant les Communautés européennes.



La création de l'antenne est donc une conséquence du rapprochement économique et politique entre l'Europe et la Turquie qui s'est concrétisée également à travers le nouvel accord avec l'Université de Galatasaray et l'aide aux entreprises françaises qui souhaitent investir dans le pays. Par la suite, la nécessité de la formation de personnes bilingues capables de s'adapter aux programmes d'échanges économiques entre l'Europe et la Turquie est devenue de plus en plus évidente.

Néanmoins, à la suite de la tentative de coup d'État de 2016, le CIFE a dû quitter Istanbul temporairement tout en ayant la volonté d'y retourner. En effet, l'esprit européen prône l'idée de la coopération avec les pays voisins de l'Europe, donc avec la Turquie en premier lieu. C'est pour cette raison que le CIFE a renouvelé son accord avec l'Université de Bilgi.

Les programmes proposés par le CIFE sont divers et variés. Les étudiants peuvent participer aux programmes de troisième cycle en études européennes et internationales. Deux parmi ces programmes ont un partenariat avec l'Université de Bilgi. Ainsi les études méditerranéennes sont un programme de niveau M2, les langues d'enseignement sont l'anglais et le français et les étudiants suivent des cours au sein de trois universités différentes - à Nice, à Tunis et à Istanbul - afin de « vivre et apprendre la Méditerranée ». En outre, il est possible de suivre une université d'été qui dure environ une semaine notamment dans les pays de l'Est. Finalement, pour ceux qui sont intéressés par des formes alternatives de l'enseignement, le CIFE propose des cours du soir, des séminaires et des conférences.

\* Aslınur Karaboğa

## Aujourd'hui la Turquie retrouve ses manches pour l'atelier de journalisme à l'Université Galatasaray

Mercredi 2 mai, Aujourd'hui la Turquie a proposé un atelier dédié au journalisme aux étudiants francophones de l'Université Galatasaray. C'est avec un grand intérêt que les étudiants ont suivi l'événement présenté par trois membres de l'équipe de la rédaction du journal, M. Daniel Latif, Mme Tülin Ağaç et Mme Aslınur Karaboğa, qui ont partagé leur passion de l'écriture et du journalisme.



L'atelier a permis aux étudiants de pénétrer dans les coulisses du journalisme et d'aborder les nombreuses questions des étudiants concernant ce métier. L'objectif de cette rencontre était de présenter cette profession, mais aussi l'acheminement du travail journalistique au sein d'une rédaction. L'atelier avait ainsi pour ambition de transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires pour lancer à leur tour un journal pour les plus ambitieux d'entre eux.

C'est autour d'une discussion en lien avec l'actualité dans une ambiance conviviale et dans un cadre exceptionnel que s'est déroulé l'échange entre la trentaine d'étudiants présents et les membres de la rédaction.

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet [www.aujourdhuiturquie.com](http://www.aujourdhuiturquie.com)

\* Tülin Ağaç



Nami Başer

## Les cérémonies de printemps

« L'été chantait sur son roc préféré », écrivait René Char dans un de ses poèmes en prose et les chaleurs nous ont tellement prises au dépourvu cette saison que nous en serions navrés, n'était ce genre de soulagement que nous donne la littérature, particulièrement la poésie qui a le secret de trouver l'essence cachée de l'être et de nous en enchanter. Les dernières cérémonies de la fin du printemps nous ont encore préoccupées, notamment avec l'anniversaire de Nazim Hikmet (et de James Joyce).

Le Festival de Cannes et la remise des prix Afife Jale devaient en principe nous enchanter. Cela n'a pas été tout à fait le cas, car à Cannes planait l'ombre des histoires de harcèlement qui ont bouleversé Hollywood. Les actrices, mais aussi Cate Blanchett, la présidente du jury, ont tenu à rappeler les vicissitudes de ce mouvement dont on a tellement exagéré le nombre (parmi 74 personnes inculpées, il y en a beaucoup qui sont anti-Trump).

Par contre, on ne peut pas déterminer non plus avec précision si Afife Jale elle-même était victime ou une femme émancipée qui imposait aux autres sa façon de vivre en en faisant qu'à sa tête. Le film de sa vie, puisque c'était Müjde Ar qui la représentait, prenait soin de la présenter comme une femme rebelle puisqu'elle-même s'est imposée au cinéma comme une actrice moderne qui brisait les idoles.

En tout cas, il y a un je ne sais quoi d'émouvant dans la destinée de cette femme qui a grandi durant la fin de l'Empire ottoman et qui a vécu sous la République, mais qui résume à elle seule tant de vies féminines actuelles. Elle a défié le pouvoir en jouant au théâtre lorsque c'était interdit, elle s'est retrouvée en prison, elle a été méprisée tant qu'elle vivait (rappelons que, malgré des époques et des statuts sociaux différents, c'est ce que Jeanne Moreau affirmait de Marguerite Duras), puis elle a pu épouser un grand musicien qui a composé des chansons qui lui étaient dédiées. Elle s'est accoutumée à la drogue, elle a fini à moitié folle, mais c'était pour elle une citadelle de lucidité où elle pouvait encore réfléchir et juger, etc. Il suffit de regarder les alentours pour reconnaître tant de jeunes filles et des femmes d'aujourd'hui. En réalité, sa vie était aussi une forme d'art.

Ainsi, cette année, lorsque j'ai assisté à la remise des prix - à cause du ramadan la soirée était plus courte que d'habitude -, c'est à elle, à sa vie et à son art exemplaire que j'ai pensé pour me persuader qu'elle avait raison envers et contre tout de mener cette existence factice, mais choisie et vécue jusqu'au bout par une artiste tenace et opiniâtre qui a jeté les graines de l'avenir. « Si le grain ne meurt », c'est le titre que Gide donnait au roman de sa vie. J'ai préféré témoigner de cette solitude féconde d'Afife Jale au lieu d'énumérer les gagnants.



Dr. Ceylin Özcan

Psychologue clinicienne  
Enseignante à l'Université Arel  
Chercheuse associée au  
CRPMS (Université Paris Diderot,  
Sorbonne Paris Cité)

Un ouvrage important sur la psychanalyse, traduit en turc, s'ajoute à notre bibliothèque. J'ai le plaisir de vous annoncer la nouvelle traduction du livre « Comment taire le sujet? » (« Özne nasıl susturulur? ») de Serge Lesourd, psychanalyste et professeur de psychologie clinique à l'Université de Nice Sophia Antipolis. Le Pr Lesourd est connu en France pour ses travaux sur les discours, notamment le discours social contemporain, et leurs impacts sur notre vie psychique. Selon lui, différents types de discours orientent la façon dont nous exprimons notre souffrance et notre mal-être à l'autre.

Selon Serge Lesourd, aujourd'hui les valeurs et les modalités de ce qui lie l'un(e) à l'autre ont profondément changé. De fait, le sujet est en désarroi, sans adresse. Sa façon subjective de montrer sa souffrance est bel et bien en lien avec la société et les problématiques qu'elle pose. Avec la postmodernité, dépression pathologies se font jour: dépressions, stress, anxiété, violence, hyperactivité, anorexie, suicide, addiction, etc. L'auteur va alors jusqu'à dire que le libéralisme a retenu une seule leçon de la psychanalyse: l'homme est par nature insatisfait et courra infiniment durant toute sa vie derrière sa satisfaction égoïste. Lorsque la société étaye cette nature humaine par l'illusion ou la croyance que cette toute jouissance serait possible, elle devient ravageuse.



## Comment taire le sujet?

Ainsi, de l'autre côté du médaillon de la liberté, le sujet se retrouve dans une solitude radicale qui peut entraîner un désespoir.

Le Pr Lesourd s'appuie sur sa clinique de l'adolescence. Aujourd'hui, en écoutant les questions que nous posent les adolescents et les jeunes adultes, nous constatons que la santé mentale et psychique est profondément en corrélation avec la santé de la société. Et en effet, nos sociétés vont actuellement mal. Plus la précarité augmente et les possibilités d'épanouissement et de prospérité baissent dans une société déchirée entre des crises économiques et politiques, moins les jeunes ont confiance en l'avenir et dans les relations sociales. Lorsque le système attaque les espoirs d'un avenir meilleur, l'Autre perd ses crédits pour nos jeunes. Le sentiment d'appartenance se fragilise et il devient très difficile pour eux de stopper l'errance. Rappelons cette très belle phrase de notre grand littéraire, Yaşar Kemal, à ce sujet : « La vie est de produire l'espoir du désespoir ». Il n'y a pas de plus beau message qu'un auteur peut laisser aux générations suivantes : l'espoir.

L'ouvrage de Serge Lesourd sera sans doute une boussole pour ceux qui se cherchent des chemins singuliers dans ces temps. Ses éléments de réponses seront sans doute éclairés par sa clinique psychanalytique et une finesse d'écoute qui lui est propre. En gardant notre espoir pour un avenir meilleur, je vous souhaite une bonne lecture!



Ali Türek

## « Vulnérant » est le droit

Ces lignes ont été écrites, en l'espace de plusieurs mois, à bord de plusieurs trains en direction de plusieurs petites villes.

Le constat est unanime, le propos est répandu, comme en témoigne Serge Pau-gam. La société, tout comme le monde où elle se trouve, est en constante mutation. Elle se transforme et transforme. Renversant les liens sociaux existants, elle crée leur fragilité, témoigne leur délitement. Mais si tous les liens sociaux sont au coeur des changements engendrés par les transformations contemporaines, les classes populaires se trouvent face à une toute nouvelle phase. L'institutionnalisation de la précarité par la multiplication des statuts dérogatoires au droit commun en est l'illustration frappante. Et là, le travail législatif joue, dans ce jeu, un rôle primordial et la mise en oeuvre des politiques publiques met en scène le rôle du droit dans le monde social. Les normes juridiques participent à la transformation de ce monde social. Elles y participent à plusieurs reprises, de la production de la norme juridique jusqu'à sa mise en oeuvre. Encore, le droit ne régit pas seulement avec des normes sur papier ni ne contrôle que par des actes de jugement. L'accès aux droits comprend, également, une forte dimension sociale et fait resurgir ces rapports sous différentes formes.

Le droit est omnipotent. Il en a l'air, en tout cas. N'étant pas une science empirique, il obéit à sa propre logique. Il englobe des données normatives et prétend pouvoir se refermer au monde extérieur. Cherchant à rester aveugle au 'social', il croit prévoir tous les cas de figures possibles afin de pouvoir répondre à toute action humaine. Mais, en dernier lieu, le social le rattrape. Le droit constitue, au sens bourdieusien du terme, un champ social, ce lieu d'interaction entre plusieurs agents partageant les mêmes enjeux et les mêmes règles du jeu. Et il bénéficie, de ce fait, d'une autonomie relative dans l'espace social et ses agents sociaux spécialisés partagent un ensemble de représentations, lui assurant sa légitimité.

Dans ce sens, même si nous ne pouvons pas réduire le droit à simple expression unilatérale des relations du pouvoir politique, il est nécessaire de reconnaître sa caractéristique comme une institution sociale. La production du corpus juridique est le résultat des rapports de force d'un moment déterminé de la société. Le droit, en ce sens, est le produit du 'social' et du 'politique'. Il est le fruit concret d'un contexte sociopolitique précis. Mais plus encore, le droit transforme, dans une relation perpétuelle, l'espace social. Il y parvient, d'abord par le 'dedans', soit par l'établissement de nouvelles normes soit par une application soumise à des rapports de pouvoirs et de domination. Il y parvient également par le 'dehors', car la possibilité d'accès aux droits ou les conditions concrètes d'un accès ne laissent pas le monde social en dehors de cet impact du droit.

Et dans tout cela, nous voyons un droit, non pas 'tendre' comme un « meilleur roman possible qu'on puisse concevoir », comme le considérait Dworkin, mais « vulnérant ».



Derya Adıgüzel

Voyager dans le monde d'aujourd'hui est devenu habituel et est considéré un

acquis. Beaucoup d'hommes d'affaires et de personnes ordinaires voyagent de plus en plus. Mais pourquoi voyageons-nous autant? Peut-être devrions-nous approfondir la question pour trouver une explication à ce phénomène.

« Le tour du monde en 80 jours » est la référence pour les voyageurs de toutes les époques. La quête de l'inconnu et le désir de voyager autour du monde resteront une aventure fascinante. Jules Verne était l'écrivain visionnaire qui offrait à ses personnages un billet pour un voyage à travers les nations, les traditions locales et les images exotiques. Beaucoup d'entre nous conservent des traces de ce célèbre écrivain. Les aventures de Tintin ont aussi permis d'en apprendre davantage sur la géographie, sur le monde.

Aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le tour du globe était le grand rite de passage pour certains privilégiés. À cette époque, le monde était complètement différent de maintenant. L'Afrique était en grande partie une région sau-

## Voyage à l'international

vage inexplorée, l'Asie était considérée comme une grande inconnue, de nombreux pays européens n'avaient même pas été découverts. Aujourd'hui, le nombre de lieux où nous pouvons nous rendre est limité. C'est à vous de découvrir et de personnaliser votre propre tour du monde.

L'organisation d'un voyage est une activité très complexe et la planification est un point clé à prendre en considération. Le moyen le plus économique est d'acheter votre billet pour le tour du monde à l'avance. Vous pouvez commencer à économiser dès maintenant et voyager avec des compagnies aériennes *low cost* ou régionales. N'oubliez pas non plus les autres alternatives de transport telles que le bus, le train, ou encore le bateau. Pour un voyage moins dispendieux, vous pouvez envisager de vous envoler pour des villes telles que Francfort, Londres, Istanbul, Doha, Séoul, Paris, Tokyo, etc. Évidemment, vous pouvez passer plus de temps dans des destinations moins chères.

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet  
[www.aujourdhuiturquie.com](http://www.aujourdhuiturquie.com)



Ekin Çankal

En décembre 2017, quand j'ai acheté mes billets pour me rendre en Suède à la fin du mois de mai 2018 pour cinq jours, j'ai été étonnée par mon initiative, car, si j'apprécie les gens capables de planifier leurs voyages, je n'avais jamais osé le faire. Même l'idée d'une potentielle rupture avec mon quotidien suffisait à me rendre plus créative et dynamique.

À la suite de plusieurs voyages en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, la Suède fut mon premier voyage en Scandinavie. Pendant mon Erasmus, j'avais eu la chance de rencontrer des Scandinaves étant donné que ma meilleure amie était norvégienne. Ainsi, j'avais déjà une idée de ce qu'était la région. Mais je suis consciente que cinq jours dans un pays ne suffisent pas pour le connaître. Néanmoins, c'est déjà mieux que rien.

Après avoir réservé sur Airbnb, j'ai cherché ce qu'il fallait faire et visiter pendant mon séjour. Puisque je m'étais inscrite pour courir le Stockholm Marathon le samedi 2 juin, il fallait absolument que je planifie mes activités afin de profiter au mieux de ce passage en Suède.

Ayant vérifié la météo sur place au pré-

## Heja ! Heja !

lable, je savais qu'il ferait chaud dans la capitale suédoise. Toutefois, les Suédois ont semblé plus stupéfaits que moi de la température. Personnellement, en réservant mes billets en décembre, j'étais loin d'imaginer qu'il ferait aussi chaud à Stockholm. Le jour où l'on a couru le marathon, il faisait plus de 30 degrés ; une température inhabituelle au début du mois de juin pour les locaux. Néanmoins, ils étaient très bien organisés pour tous les cas d'urgence durant la compétition. J'ai visité trois villes suédoises : Sigtuna, Uppsala et Stockholm. Sigtuna, la cité lacustre médiévale connue pour être la première ville de la Suède, a été fondée par le Roi Éric Victorieux il y a plus de 1000 ans. Cette ville m'a un peu rappelée Bruges. Avec ses petites maisons colorées et le temps estival, la ville est un véritable havre de tranquillité. Uppsala, qui est connue dans le monde grâce à son université, fut ma seconde destination. Outre les nombreux étudiants étrangers, il y a aussi un grand nombre d'étrangers qui travaillent dans le pays en dépit de modifications dans la loi concernant l'immigration.

Le niveau de bien-être chez les Scandinaves est indiscutable, le pouvoir d'achat est clairement élevé. On entend souvent



dire à quel point la nourriture y est chère et honnêtement, après la Turquie, il est vrai que l'on a le sentiment de dépenser une fortune pour se nourrir.

Les personnes que j'ai rencontrées durant mon séjour étaient modestes et chaleureuses. Pendant le marathon, la ville entière était soit en train de courir soit en train de nous soutenir. Tout le monde était dans les rues et chantait « Heja ! Heja ! » Une atmosphère unique régnait dans la ville, comme lors d'un festival.

Ainsi, je n'ai même pas ressenti à quel point j'étais fatiguée. Après avoir couru 42,195 km, j'ai fait la fête une bonne partie de la nuit et je me suis rendue en bordure de mer pour regarder le lever du soleil à 3h du matin. Je ne sais pas comment c'est de vivre là-bas durant l'hiver alors que le soleil ne brille que quelques heures par jour, mais, en été, c'est agréable. Au moins pour cinq jours...

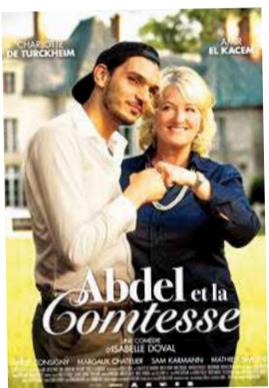
## Abdel et la Comtesse : à la croisée des mondes

C'est un film léger comme on aime les voir le dimanche en fin d'après-midi. Si ce n'est pas le chef d'œuvre du siècle, ce film réalisé par Isabelle Doval est une comédie plaisante, qui alterne entre clichés et moments d'émotions.

### Une comédie inégale, mais non moins touchante

Ce long métrage inégal met donc en scène une comtesse, jouée par Charlotte de Turckheim, qui possède un immense château et domaine, auxquels elle doit renoncer à la mort de son mari, ne pouvant

les léguer à sa fille Blanche, car tradition aristocratique oblige. Si seul l'homme de la famille doit hériter de ces biens, c'est à leur cousin Gonzague qu'il revient. Peu scrupuleux, ce dernier veut racheter le do-



maine et le raser pour en faire un complexe immobilier.

Cependant, lorsque la châtelaine cache Abdel, un voleur qui s'est évadé de prison, sa vie va être chamboulée. Complètement opposés dans leur style de vie, ces derniers vont apprendre à s'apprécier et à se liguer contre le méchant cousin.

Vous l'aurez compris ; ce film manque cruellement de liens puisque deux histoires semblent séparées pour créer une même histoire à la Woody Allen, mais en vain.

En plus d'un scénario trop creux et trop léger, les clichés vers lesquels tend le film sont timides et laissent l'image d'un film avorté.

Pourtant, si le titre s'était déjà tiré une balle dans le bien par ses clichés, l'émotion de ce long-métrage est quant à elle bien présente. Ainsi, deux mondes totalement opposés semblent apprendre à se connaître et à s'apprécier malgré leurs différences qui deviennent une force.

### Un jeu d'une grande justesse

Malgré un film un peu trop délié et distrait, le jeu des acteurs quant à lui fait remonter le niveau de ce dernier. Ainsi, Charlotte de Turckheim reste parfaite aussi bien dans la retenue que dans la fantaisie de son rôle, tout comme Amir El Kacem qui progressivement se détache de son rôle de racaille banlieusard pour laisser place à un jeune homme sympathique et rempli de tendresse.

En sommes, malgré de nombreux ratés, *Abdel et la Comtesse* pourrait être l'un des titres de roman de la Comtesse de Ségur où la morale vertueuse se rapprocherait plutôt de celles des Fables de La Fontaine puisque, comme il l'écrit dans sa fable *Le Cochet, le Chat et le Souriceau*, « Garde-toi, tant que tu vivras, De juger des gens sur la mine ».

\* Propos recueillis par Tülin Ağaç

\* Charlotte Lelouch

## Plaisirs et bienfaits de l'historique hammam de Çemberlitaş

Expérience incontournable d'Istanbul, le hammam historique de Çemberlitaş vous plonge dans les plaisirs de l'Empire ottoman. Loin des clichés et des hordes de touristes, Çemberlitaş hammami, construit en 1584 par le célèbre Mimar Sinan sur les ordres de Nur-Banu, épouse de Selim II et mère de Murad III, est l'établissement le plus réputé d'Istanbul du fait de son histoire, de la qualité de ses services et du charme traditionnel qui y est règne.

Le hammam, faisant partie de la tradition musulmane, s'est développé dans tout l'Empire ottoman. En effet, la culture du hammam est fortement liée à l'islam puisqu'elle préconise une hygiène régulière et méticuleuse. Les bienfaits du hammam sont multiples aussi bien spirituellement que physiquement. Mais avant de vous y précipiter, revenons sur cette rencontre chaleureuse entre le propriétaire du hammam Çemberlitaş, Rusen Baltacı, et l'équipe d'*Aujourd'hui la Turquie*.

### Depuis quand êtes-vous à la tête du hammam Çemberlitaş ?

J'ai succédé à mon père il y a une dizaine d'années. Mais, depuis environ 20 ans,

j'étais associé au sein de l'établissement et j'ai baigné dans cet environnement depuis mon enfance. Travailler en ce lieu fut un choix volontaire et tout naturel puisque je souhaitais travailler dans le tourisme. Aujourd'hui, avec l'âge et l'expérience, je me suis vraiment approprié ce métier. *J'aime ce que je fais d'autant plus que j'ai un attachement particulier avec ce lieu.*

### Pourquoi faut-il se rendre dans un hammam comme le vôtre ?

Il est important de se rendre dans les hammams historiques tout d'abord afin de préserver cette culture. C'est un patrimoine culturel qui doit être protégé. Ensuite, les bienfaits sur la santé et sur le plan esthétique sont nombreux. Avec 1/10 du budget réservé pour les centres de beauté, il est possible ici d'avoir le même résultat avec une fréquentation régulière et en très peu de temps. Cela permet non seulement d'éliminer les toxines et de régénérer votre peau, mais aussi de lutter efficacement contre la cellulite. Hormis ces avantages, le hammam est un lieu de socialisation où l'égo est mis de côté. Se côtoient ici des personnes très connues et des personnes ordinaires. Nous appartenons à la ville et nous faisons partie de la culture d'Istanbul.

### Quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confronté pour faire fonctionner ce hammam historique ?

La difficulté réside dans la préservation de ce lieu. Il est important de mettre en place des projets de restauration adaptés afin de conserver ce riche patrimoine qui fait partie de notre culture. De plus, il faut se plier à la réglementation. Ainsi, il a fallu six ans pour rénover de la partie sanitaire de notre hammam. Je pense

qu'il faut donner plus d'importance à ces projets afin de réduire ce genre de délais et préserver plus efficacement des lieux historiques comme celui-ci.

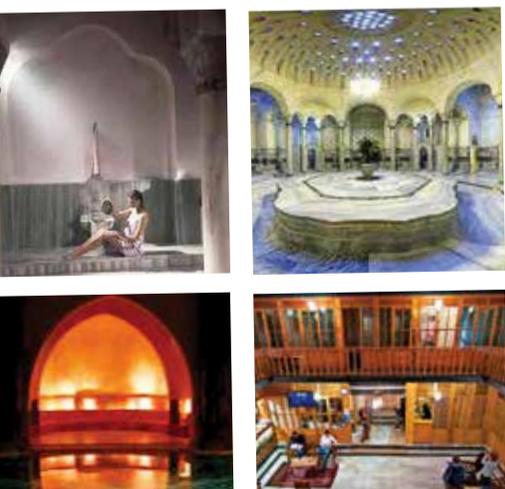
Le hammam a une architecture très particulière qui exige une technique unique. Nous utilisons encore les techniques ancestrales pour faire perdurer cette tradition. Cependant, pour les restaurations futures, la réglementation ne permettra plus d'utiliser le système de chaleur actuel qui est fourni par la combustion du bois. La diffusion de la fumée est problématique en raison de l'urbanisation de la ville. Il aurait fallu adapter l'urbanisation autour des hammams historiques comme celui de Çemberlitaş.

### Aujourd'hui, de plus en plus de hammams sont construits au sein des hôtels. Comment cela vous impacte-t-il ?

Les anciens hammams ne peuvent pas être comparés aux nouveaux. Ici, l'ambiance est unique et typique du fait de son architecture et de son histoire. Le hammam turc reste une marque à part entière. C'est son histoire et sa tradition qui fait sa spécificité.

### Que réserve le futur aux hammams ?

Le hammam a été utilisé très longtemps pour l'hygiène. Mais aujourd'hui, il y a un virage vers le cosmétique. Je pense que dans le futur le hammam sera utilisé pour ses bienfaits pour la santé, car il permet de renforcer le système immunitaire. Dans notre culture, on stipule que, si à la sortie du hammam vous sentez une douleur dans une partie de votre corps, il se peut que vous ayez un problème à cet endroit. Le hammam permet donc de localiser et de prévenir dans certains cas des problèmes de santé.



# Jean-Paul Didierlaurent :

## « J'écris le livre que j'ai envie de lire »

Lauréat du dixième Prix Littéraire Notre-Dame de Sio, avec son roman « *Le liseur du 6h27* », Jean-Paul Didierlaurent se qualifie de contemplatif passif, sensible à ce qui l'entoure. « La sensibilité me permet de ressentir les choses et de les retranscrire sur papier ». Nous avons rencontré cet écrivain passionné lors de son passage à Istanbul.



### Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Comme un certain nombre d'auteurs, j'ai un parcours un peu atypique dans le monde de la littérature. Je me suis mis à écrire très tard. Après un bac D, j'ai fait un DUT de publicité à Nancy puis j'ai passé un concours pour entrer dans l'administration et j'y suis resté. Je suis entré dans les PTT et désormais je travaille à Orange en mi-temps.

J'avais donc 35 ans quand j'ai écrit ma première nouvelle, mais j'ai commencé à avoir envie d'écrire à environ 20 ans lorsque j'ai découvert Stephen King. Le passage à l'acte s'est fait bien plus tard, car je pense que j'étais trop pudique pour me lancer. En réalité, quand j'ai découvert qu'il existait des concours littéraires où l'on envoyait nos textes anonymement, ça m'a plu, je me suis lancé et ça a tout de suite fonctionné. J'ai gagné un premier prix et les choses se sont enchaînées. Durant 15 ans, j'ai participé à des concours de nouvelles. Je faisais deux ou trois concours par an et j'en ai gagné 25. C'était très gratifiant, mais cela restait confidentiel puisque les nouvelles n'étaient diffusées que dans des recueils collectifs. Ce n'était donc pas vraiment l'idéal en tant qu'auteur pour être lu. Mon dernier concours fut celui de 2012 avec le Prix Hemingway de Nîmes que j'avais déjà remporté en 2010. Dans cette mécanique des concours littéraires, ce qui me plaisait c'était qu'on avait une date butoir pour envoyer notre texte. Or, j'aime travailler dans l'urgence, avoir des délais. Ça me permet d'être créatif et de ne pas me reposer sur mes lauriers. De plus, je ne faisais que des concours où il y avait un thème imposé, ça m'obligeait à focaliser mon imagination sur celui-ci. On dit que « de la contrainte née la créativité », pour moi ça fonctionne très bien.

J'ai finalement écrit mon premier roman 15 ans après mon premier concours, avec *Le liseur du 6h27* qui est sorti en 2014. Ce fut alors le départ d'une autre

vie. Le personnage de ce livre a d'ailleurs un lien avec mon parcours dans les concours puisqu'il est tiré d'une de mes nouvelles que j'avais écrites.

### Quel est le message que vous désirez transmettre à vos lecteurs ?

Je n'ai aucune volonté de transmettre un message à mes lecteurs. J'écris le livre que j'ai envie de lire. En revanche, à l'arrivée, il y a bien sûr des messages qui passent et s'il y en a un que j'aimerais qui reste avec ce livre c'est que « l'habit ne fait pas le moine ». J'aime cette idée que derrière les apparences il peut se cacher des personnes très intéressantes, des pépites.

### Vous écriviez des nouvelles puis vous êtes passé à l'écriture du roman. Pourquoi ce changement ?

Tout d'abord, je n'ai pas ressenti de changement particulier entre l'écriture d'une nouvelle et celle d'un roman, car mon roman a mis dix ans à mûrir. De plus, quand j'ai commencé à écrire ce roman, j'ai conservé la technique de la nouvelle. J'écris un chapitre après l'autre, dans l'ordre, et tant qu'un chapitre n'est pas bouclé, je n'en commence pas un second. De plus, comme dans les nouvelles, pour chaque chapitre, j'essaye de faire une entame de chapitre qui attire rapidement l'auteur, je tente d'être concis et efficace. En ce qui concerne la fin, c'est parfois un processus plus difficile que lorsqu'on écrit une nouvelle puisqu'on se laisse souvent emporter par notre personnage. C'est ce qui s'est passé avec *Le liseur du 6h27*. La première version manuscrite de mon livre faisait d'ailleurs cent pages de plus que la version publiée. Les personnages ont tendance à hanter leur créateur et prennent les manettes. Il faut donc faire

attention de ne pas se laisser emporter, car ça ne sert pas obligatoirement l'histoire.

### Pour écrire vos nouvelles, votre moteur semblait être les concours. Qu'en a-t-il été pour votre roman ?

Je n'ai pas eu besoin d'avoir une source de motivation autre que moi-même. Je suis désormais assez grand pour me bousculer et m'atteler à la tâche. Tant que j'ai une idée, normalement c'est bon. En ce moment, j'ai une idée en gestation et, même si je n'ai quasiment rien écrit pour le moment, je sais que cela va donner quelque chose. Par ailleurs, ma plus grande motivation reste le plaisir que l'aventure continue. Après *Le liseur du 6h27*, j'ai écrit deux autres romans – *Le reste de leur vie* et *La fissure* – et, à chaque fois, j'ai envie que l'aventure se prolonge et que mes lecteurs me retrouvent. En revanche, quand j'écris, il ne faut surtout pas que je pense aux lecteurs, à ce qu'ils attendent de moi. Sinon je serais incapable d'écrire.

### Combien de temps prend l'écriture d'un livre ?

En réalité, c'est assez rapide. Pour un livre, je compte pour ma part entre deux et quatre mois d'écriture. Ce qui est plus long, c'est la maturation de l'idée. Pour mon premier livre, ça a pris dix ans. Pour *Le reste de leur vie*, j'ai réfléchi pendant trois ou quatre ans, tandis que pour *La fissure* il m'a fallu deux ans environ. J'aime avoir la fin de mon livre avant de commencer à écrire, avoir une colonne vertébrale. C'est parfois là où je prends le plus de temps, mais c'est nécessaire pour moi pour ne pas me perdre. Par contre, en cours d'écriture, je prends des libertés, il y a des évolutions qui viennent nourrir l'histoire.

### Quelles sont les difficultés auxquelles vous avez été confronté pour écrire ce roman ?

Dans l'écriture, j'avais un complexe par rapport au roman puisque, en tant que nouvelliste, on me demandait souvent quand j'allais écrire mon premier roman. À force, je me sentais rabaisé, car une nouvelle, en France, c'est un peu considéré comme un art mineur par rapport au roman. De plus, j'avais peur par rapport à la taille qu'il fallait produire. C'est finalement mon editrice qui est venue à bout de ce complexe quand elle m'a dit que la première version manuscrite de mon roman était trop longue. J'ai appris que ce qui importe pour un roman c'est la force des mots et non sa taille.

La seconde difficulté c'est d'être édité. La maison d'édition où je suis édité reçoit une centaine de manuscrits par semaine, soit entre quatre et cinq milles par an, et aucun n'est publié ou alors c'est extrêmement rare. J'étais ainsi conscient que j'avais peu de chance d'être édité, surtout à mon âge. Mais c'est aussi pour ça que j'apprécie d'autant plus ce qui m'est arrivé. J'ai eu beaucoup de chance de rencontrer mon editrice par le biais du Prix Hemingway. Elle éditait le prix collectif des auteurs retenus et connaissait donc mes écrits. Mais j'avais envoyé à une dizaine d'autres maisons d'édition qui ont toutes refusé.

### Avez-vous un rituel d'écriture ?

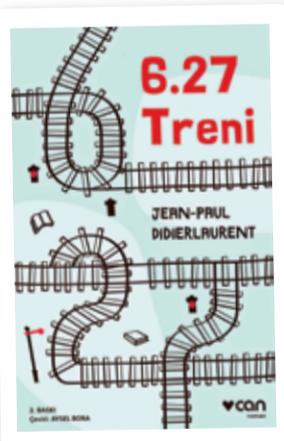
Pour *Le liseur du 6h27* et *Le reste de leur vie*, j'ai fait une résidence. J'ai donc pris un congé sans solde, j'ai arrêté mon travail pendant un mois et je suis parti pour écrire dans le Sud, à 700 km de mon domicile. Au-dessus de ma maison d'édition, ils ont deux studios qu'ils mettent à la disposition des auteurs. C'est ce qu'il me fallait pour écrire. Il fallait que je m'éloigne de mon quotidien qui m'impose des obligations et que je me concentre uniquement sur l'écriture. Par ailleurs, quitter mon emploi pour un mois est une motivation supplémentaire, je savais que je n'étais pas là pour m'amuser. Je n'écrivais pas tout le temps, mais j'étais entièrement disponible avec mes personnages et c'est un luxe. Rien ne vient rompre le fil de notre histoire, c'est magique. Pour le troisième roman, je l'ai démarré dans les mêmes conditions, mais j'ai poursuivi chez moi. Je pense que je vais continuer dans cette lancée. Il me faut une rupture avec mon quotidien pour démarrer un livre.

### Qu'est-ce que représente l'écriture pour vous ?

J'ai l'impression d'avoir trouvé ma place et de faire ce qui me correspond. J'ai fait du dessin, de la peinture et de la musique, mais, dans l'écriture, j'ai réussi à trouver tous les arts et je suis libre comme l'air.

### Si vous n'étiez pas devenu écrivain, qu'auriez-vous fait ?

Pour moi, être écrivain ce n'est pas un métier, c'est une passion. Donc, si j'avais dû choisir une autre passion, cela aurait été la peinture.



# Agenda culturel

## Projection : Le Lac des cygnes

Le 9 juillet, 21h

Zorlu PSM, Istanbul

Ne manquez pas la projection de l'un des plus beaux ballets de tous les temps sur la musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Le Ballet Royal présentera la nouvelle chorégraphie de Marius Petipa et Lev Ivanov.



## Festival d'art urbain de Kadıköy

Du 2 au 9 juillet

Kadıköy, Istanbul

Organisée par la municipalité de Kadıköy, la seconde partie de la 7<sup>e</sup> édition du festival mural d'Istanbul nous propose de porter un autre regard sur les murs de la ville grâce à des artistes venus du monde entier.

## Concert : Parisien, Peirani, Schaerer, Wollny - « Out of Land »



Le 12 juillet, 20 h

Zorlu PSM, Istanbul

L'un des quatuors les plus connus du jazz européen sera sur la scène du Zorlu PSM afin de faire découvrir à leur public leur nouvel album « Out of Land ».

## Festival de Jazz d'Istanbul Kadıköy

Jusqu'au 17 juillet

Istanbul

Vous avez encore un peu de temps pour profiter de la 25<sup>e</sup> édition du Festival de Jazz d'Istanbul. Le 2 juillet, place au quartet Fabrizio Bosso, le lendemain découvrez le contrebassiste de jazz Avishai Cohen. S'en suivront notamment Benjamin Clementine (le 5 juillet), Kurt Elling Quintet et le groupe R+R=Now (le 6 juillet), ou encore Anat Cohen et Marcello Gonçalves (le 9 juillet).



# Festival Par-Is-Stanbul : un franc succès !

Du 20 au 30 juin, la France et sa culture ont été mises à l'honneur à Bomontiada, dans le cadre du festival Par-Is-Stanbul, co-organisé par l'Institut français d'Istanbul.

Concerts, expositions, cinéma - l'Institut français a présenté des événements variés et originaux. Notamment, l'exposition *France eMotion* qui proposait un tour de France des plus beaux paysages



de l'Hexagone par le biais de photographies animées. Une façon innovante de faire découvrir le patrimoine culturel français, qui a ravi les plus petits comme les plus grands. Une manière également de mettre le numérique à l'honneur et de (ré)concilier art et nouvelles technologies. Durant la seconde partie du festival, les amateurs du septième art ont été comblés, l'Institut français a offert des séances de cinéma en plein air avec la diffusion des plus grands films français césarisés et oscarisés : *Le grand bleu*, *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, *La Haine* et *The Artist*.

\* Marie Boyenval



Sirma Parman

## Pierre Bourdieu : Un pionnier des recherches sociologiques dans les musées

Né en 1930, à Denguin, le sociologue français Pierre Bourdieu est l'un des plus grands sociologues du XX<sup>e</sup> siècle. Il est également un pionnier des recherches sociologiques sur les visiteurs des musées. Étant l'auteur de certaines œuvres théoriques les plus importantes du siècle dernier, Bourdieu a contribué à renouveler la sociologie et l'ethnologie tant françaises que mondiales. Acteur et homme d'influence irremplaçable de la vie intellectuelle française, Bourdieu a créé certaines notions utilisées aujourd'hui dans le domaine de la sociologie. C'est le cas notamment des concepts de *la boîte noire*, de *la violence symbolique*, de *l'habitus* et des *capitaux* (social, symbolique, économique, culturel).

D'après Bourdieu, il existe quelques institutions qui semblent fonctionner comme des mécanismes, tels l'école et les musées, qui permettent de créer un équilibre entre les classes économiques. Dans l'ouvrage *Les Héritiers: les étudiants et la culture*, les sociologues français Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron démontrent que les universités, qui semblent traiter équitablement les étudiants, augmentent en réalité l'inégalité entre ces derniers par l'exercice d'une violence symbolique sur les étudiants de la classe populaire. La classe supérieure, dotée des quatre capitaux, domine au sein des écoles étant donné que le système éducatif épouse les normes de cette classe avantagée. Ainsi, à l'université, un étudiant qui appartient à la classe supérieure et qui sait déjà tout ce qu'il faut savoir sur les normes dominantes (avant de commencer à l'école, grâce à ses parents, soit par *l'habitus*) est certainement plus avantagé que les étudiants de la classe populaire. En outre, une fois diplômés de l'université, bien qu'ayant le même diplôme, ils restent différents en dehors de l'école. Les étu-



diants riches trouvent de meilleurs emplois grâce aux relations de leurs parents, tandis que les autres luttent pour trouver un vrai travail. En bref, Bourdieu montre que l'inégalité entre les individus de différentes classes socio-économiques demeure. Ainsi, le système scolaire, qui « *semble neutre par son imperméabilité aux exigences extérieures, cache bien la fonction de l'école de conserver l'ordre social en préservant la connaissance des conditions de réussite scolaire que détiennent les classes dominantes* ».

En 1966, Pierre Bourdieu et Alain Darbel ont publié *L'amour de l'art : Les musées et leur public*. Avec

cette œuvre mondialement connue, Bourdieu a apporté une contribution significative à la sociologie de l'art étant donné que sa recherche n'a pas seulement exposé la réalité au sujet des visiteurs des musées français, mais a aussi inclus des enquêtes réalisées dans divers musées d'Europe. Cet ou-

vrage fait un parallèle entre le rôle des musées et du système scolaire. Un rôle similaire quant à la construction d'une démocratisation de la société. Les musées, qui travaillent pour un développement de la collectivité entre leurs murs, réunissent des individus de différentes classes sociales, économiques et culturelles en soutenant qu'ils sont égaux tant qu'ils se trouvent dans l'environnement démocratique des musées. Personne ne vous demande votre classe sociale lorsque vous vous rendez au musée ou bien ne vous empêche d'y entrer en raison de votre apparence. Les musées sont donc ouverts à tous. Pourtant, Bourdieu s'interroge. Car, si tout le monde a la possibilité de profiter des œuvres d'art, selon lui, seulement les classes privilégiées de la société bourgeoise peuvent sentir le besoin de se cultiver par l'éducation et une autorité pédagogique.



maman je voudrais un simit  
si il te plaît  
Non!  
mais c'est pour donner aux oiseaux

La saga de Kona Les oiseaux

skikila.com